

C H A P I T R E I I
R A P P O R T S C O N J U G A U X E T M O B I L I T E F E M I N I N E (1)

- (1) Nous appliquons le terme de "couple" indifféremment à des personnes mariées ou à des personnes vivant maritalement. L'institution du mariage n'est pas nécessaire à l'instauration des "rapports du couple" que nous étudions ici.

Peut-être est-ce en vertu de leur capacité biologique à être mères que les femmes ont été enfermées dans l'institution familiale créée à cet effet, mais actuellement il nous semble que les femmes souscrivent au modèle traditionnel de la mère parce qu'elles adhèrent profondément à celui de l'épouse. Le rôle d'épouse serait donc le fondement de la place des femmes dans la famille et dans la société parce que c'est à ce niveau que se noue la complémentarité des rôles et que se tisse l'inégalité de cette complémentarité. La domination d'un sexe sur l'autre est d'ordre économique certainement, mais elle est plus fondamentalement à notre avis, d'ordre affectif et sexuel. "La réalité au-delà de l'économique est psycho-sexuelle" (*).

A partir de cette hypothèse, nous voulons analyser dans ce chapitre d'une part la mobilité féminine liée aux activités de couple des "employées" de l'agglomération parisienne, d'autre part cerner les répercussions de leur rôle d'épouse sur les processus de structuration de leur mobilité.

I. FAMILLE-REFUGE, ACTIVITES DU COUPLE ET ROLE DE L'EPOUSE.

Pour analyser les incidences du rôle d'épouse sur la mobilité des femmes, il faut, comme pour l'étude des rôles domestique et maternel définir la fonction qu'a le couple dans la société actuelle et la fonction qu'exerce la femme à l'intérieur du couple.

Actuellement, la famille concrétise le monde "privé" face au monde "public" et s'oppose à lui. Le débat concernant l'origine de cette séparation que nous avons déjà évoquée dans le chapitre ayant trait au travail domestique ne fait pas partie du sujet que nous traitons ici. Tous les auteurs qui ont fait des recherches sur la famille, même s'ils proposent des interprétations différentes de l'origine de cette séparation en deux sphères distinctes, s'accordent non seulement à la reconnaître mais à enregistrer une répartition de plus en plus tranchée dans les attributions de chacune d'elles. "Refuge de l'affectivité et parfois

(*) S.FIRESTONE : "The dialectic of sex" New York 1970.

refuge tout court face au reste de la société, ... partout la famille est elle aussi solitaire dans la foule" (*). Le couple serait une réponse à l'insécurité et à l'isolement que les individus ressentent à chaque instant de leur vie. Cette fonction de protection contre l'angoisse du lendemain n'est pas nouvelle. Pendant longtemps, les enfants ont été considérés comme le "baton de vieillesse" affectif et surtout matériel des parents. Mais actuellement ce n'est pas seulement pour leur vieillesse que les individus ont besoin d'avoir des garanties. Dès que l'on quitte le giron familial, il y a pour les catégories sociales dont font partie les "employés", l'angoisse du chômage, l'angoisse de la solitude dans un milieu urbain où l'insertion sociale est particulièrement difficile pour des jeunes célibataires, surtout depuis que, avec le développement de l'automobile et de la télévision comme moyens de loisirs, l'on assiste à une relative disparition des pratiques sociales non centrées sur la vie familiale.

BLEITRACH et CHENU, dans l'étude qu'ils ont menée auprès des ouvriers de la région de Fos (***) constatent que les conditions de travail auxquelles les ouvriers sont soumis dans les grandes firmes monopolistes (accélération des cadences, travail posté, insécurité de l'emploi, déracinement et isolement des travailleurs dans des zones d'habitat sans tradition ni vie urbaine.....) conduisent à deux comportements opposés : soit le refus de fonder un foyer par peur de l'insécurité du lendemain, soit, et c'est le plus souvent le cas, la fuite dans le couple qui devient le rempart contre l'inhospitalité de l'ensemble de l'environnement. Placée dans un rôle de protecteur, la famille se raccroche alors aux valeurs et aux normes traditionnelles, on assiste à son repliement sur elle-même et au renforcement des rôles traditionnels dans le ménage. La famille devient protection à la fois matérielle et affective. Une lycéenne de 16 ans dit : "Il y a une enquête qui dit que 82 % des adolescentes sont pour le mariage. A mon avis, ce n'est pas pour fonder un

(*) Commissariat Général au Plan. Op.cit

(**) D.BLEITRACH & A.CHENU "Production et consommation dans la structuration des pratiques de déplacement". CRET, Aix-en-Provence, 1977 p.181 et S.

ménage en HLM. C'est pour avoir un minimum de sécurité affective. Y en a marre de vivre toujours par intérim : boulot par intérim, amour par intérim. Quand on s'aime moins, on fait un effort, quand on s'aime plus, on divorce". (*) L'importance qu'a le couple dans la structuration des modes de vie montre également le besoin de plus en plus affirmé par un plus grand nombre d'un "accomplissement personnel". Certains auteurs voient dans cette recherche par l'individu d'une "vie personnelle" une des raisons de la persistance de la famille (**). Sous l'effet de l'évolution capitaliste, l'antinomie s'approfondit entre la vie politique et économique qui s'ordonne selon un mode rationnel et la vie personnelle fondée sur l'épanouissement de la subjectivité. Ce besoin d'une vie en marge de la production, dans laquelle les relations personnelles sont recherchées comme une fin en soi, est généré par la société capitaliste actuelle pour obtenir le consensus des travailleurs, en leur proposant une élévation de leur niveau de consommation et en les persuasant que le prolétaire est un homme libre quand il a quitté son travail, libre et capable de donner un sens à sa signification personnelle. Mais remarque ZARETSKY, dont nous avons repris le raisonnement, la famille dans la réalité est loin de correspondre à cette vision idéale. Elle est traversée par les mêmes tensions, les mêmes oppositions que le monde extérieur. On y retrouve les mêmes coupures entre les individus que dans le monde public ; s'y opposent, parfois s'y déchirent, les parents et les enfants, l'homme et la femme. Les relations personnelles dans cet univers tendent aussi à devenir impersonnelles dans la mesure où elles sont déterminées de façon mécanique par les rôles préétablis. La tendance à percevoir la famille "comme étant à la fois en retrait sur le plan social et complète sur le plan émotionnel" correspond "au passage de la famille : institution fausement privée chez les bourgeois du 19^{ème} siècle, à la famille catégorie psychologique illusoire chez les bourgeois du 20^{ème} siècle" (***) .

-
- (*)) Libération 24 octobre 1978 " Une génération réaliste". Cet article rend compte d'une enquête menée auprès de lycéens de la Seine-St-Denis.
- (**)) E.ZARETSKY. Op.cit.p.56 et S. En France, des auteurs d'opinions aussi différentes qu'A.ARTOUS ou P.ARIES, expriment le même point de vue. Pour P.ARIES, la famille est le "seul endroit où l'on puisse légalement échapper au regard inquisiteur de la société industrielle" Op.cit
- (***)) R.SENNET "La communauté destructive" A.TOURAINE : "Au-delà de la crise". Seuil 1976. p.79

A cette modification des fonctions de la famille correspond une profonde transformation des activités du couple. La coupure de plus en plus tranchée entre monde privé et monde public, introduite ou accentuée par le capitalisme, est vécue avec beaucoup de netteté par les "employées". Pour ce groupe social, comme pour la majorité des salariés, et beaucoup plus que pour des groupes tels que ceux des artisans ou des paysans, la vie de couple se développe en dehors de toute ingérence de la vie professionnelle. La séparation géographique entre lieu de travail et lieu de résidence, tout comme la séparation psychologique entre temps de travail et temps de hors travail, sont nettement marquées. Il y a un moment où l'employé est un prolétaire et celui où il devient une personne libre qui peut se livrer à la recherche de son identité personnelle, pour reprendre la formulation de ZARETSKY.

Toutes les femmes que nous avons interviewées ont relevé ce cloisonnement entre vie familiale et vie extra-familiale, soit pour s'en féliciter en affirmant que cette séparation permet le développement d'une réelle vie de couple qu'aucune contrainte exogène ne vient perturber, soit pour regretter que la vie du couple ne soit qu'une partie de la vie des individus et que cette partie, propice certainement à l'expression de chacun, ne soit pas centrée sur des activités créatrices communes ⁽¹⁾.

(1)

- "mon mari ne veut pas travailler en famille, ça peut provoquer des disputes inutiles. Ça ne ferait pas un lien de plus dans notre couple. Au moins là quand on se retrouve, c'est pour nous. Mon mari, quand il ferme le porte du magasin oublie les soucis de sa boutique et de son gérant. Si on travaillait ensemble, on n'en finirait plus d'en parler".

- "quand je me suis retrouvée en congé de maternité, et lui en chômage, on s'est rendu compte qu'on avait du temps libre dont on ne savait quoi faire.... On s'est rendu compte que nous n'avions rien qui nous passionnait en commun. Je regrette beaucoup de ne pas faire quelque chose avec lui. C'est important pour un couple. Travailler ensemble tout le temps, c'est dangereux, on laisse le travail manger la vie privée, Mais il faut vraiment trouver quelque chose à faire ensemble. Quelque chose d'important, où on ait des vraies responsabilités. En s'arrêtant ensemble par hasard, on s'est trouvé beaucoup de temps libre, on s'est rendu compte qu'on le remplissait avec des choses sans intérêt. On le perdait en démarches administratives, obligatoires bien sûr mais... On s'est retrouvé comme des retraités qui ne savent pas quoi faire après avoir travaillé pendant 50 ans".

Ces deux attitudes ne visent aucunement à remettre en cause l'importance de la fonction affective du couple, elles correspondent simplement à deux façons de concevoir la vie du couple et elles débouchent sur des programmes d'activités et sur des mobilités de couple différentes. Dans l'un comme dans l'autre cas, les activités pratiquées sont principalement des activités de loisirs (*), mais les unes sont plus spécialement "passives" alors que les autres sont dites "actives" dans la mesure où d'une part elles permettent aux individus qui les pratiquent d'intervenir dans leur déroulement et d'autre part elles sont un facteur de communication sociale qui va au-delà du couple (**).

Pour les femmes "employées" de l'agglomération parisienne, le temps consacré au couple est court, il se situe presque exclusivement le soir et pendant les week-ends quand le travail professionnel, les travaux domestiques et parentaux laissent du temps libre aux conjoints. On constate deux comportements quant à la façon d'utiliser ce temps. Pour certaines femmes, le temps du couple n'est pas différencié des autres moments du temps familial, il fait partie intégrante du temps consacré aux enfants et aux travaux domestiques. Cette volonté d'imbriquer les activités familiales les unes dans les autres reflète une imbrication affective de même nature, elle correspond au refus de penser qu'un couple puisse vivre en dehors des enfants et en dehors d'une vie quotidienne étroitement partagée. La seconde attitude pose le principe d'une vie de couple autonome, déga-

(*)) Nous nous référons à la classification en 4 grands groupes faite par A.HAUMONT, A.LAMBERTI (Op.cit) qui distinguent parmi les activités celles qui ont trait 1. au travail, 2. aux loisirs, 3. aux achats, 4. à l'engagement social.

(**)) Nous nous référons à la proposition de classification que fait F.S. CHAPIN : "Human activity patterns in the city : things people do in time and in space". New York. Wiley. 1974

gée - autant que possible - de toute ingérence extérieure de sorte que puissent se manifester selon les modes d'expression propres à chacun les besoins et les désirs de deux individus. Ces deux comportements à l'égard du temps du couple qui recouvrent deux attitudes idéologiques différentes ne sont pas sans conséquences sur les activités du couple et sur la mobilité liée à ces activités.

Dans le cas où le temps du couple n'est pas individualisé par rapport au temps familial, les activités et la mobilité sont très dépendantes des tâches maternelles et des tâches domestiques.

Il n'y a pas de sortie ou d'activité "à deux", ou tout au moins pas de sortie ou d'activité qui ont le couple comme finalité. Cette stratégie suppose que tous les membres de la famille participent à des activités communes, en particulier que le conjoint s'associe à la vie des enfants et aux travaux domestiques. Mais cette association que les femmes désirent ne peut pas signifier pour elles partage des tâches car alors il y aurait contradiction avec le principe de la répartition des rôles tel qu'il est fixé par le modèle traditionnel et auquel adhèrent les femmes qui ne dissocient pas leur rôle d'épouse de leur rôle de mère. Aussi, lorsqu'elles demandent, par exemple, la participation du mari aux courses pour achats du samedi matin, c'est moins par désir d'alléger leurs tâches ou d'opérer une redistribution des rôles que pour avoir une activité commune avec le mari et ainsi se donner un "temps familial" supplémentaire. Dès que le mari participe à des tâches qui, selon le schéma traditionnel devraient être les leurs, elles essaient d'en minimiser l'aspect contraignant ou fastidieux par plusieurs petits moyens car elles ne veulent pas que ce temps vécu ensemble soit uniquement un temps utilitaire, elles veulent en faire un temps de récréation pour elles-mêmes, pour le conjoint et pour les enfants. C'est pour cette raison qu'elles essaient de faire les courses auxquelles toute la famille participe à un rythme irrégulier pour leur donner un caractère imprévu et dans un endroit où chacun peut trouver une distraction à sa convenance, c'est à dire dans un centre commercial complexe où il existe plusieurs types de commerces, plusieurs pôles d'animation et où la surveillance des enfants peut se relâcher.

Le deuxième type de comportement que nous avons isolé en fonction de l'attitude idéologique des femmes essaie de préserver les activités et les sorties "à deux". La "sortie à deux" est selon A.HAUMONT et A.LAMBERTI (*), le "support privilégié du dialogue du couple" car elle constitue une "rupture avec la vie de tous les jours" et un "cadre favorable au face à face". Il s'ensuit que le couple peut avoir une mobilité beaucoup moins contrainte que dans le cas précédent, les seuls obstacles tenant au temps de liberté et aux revenus dont le couple dispose.

Malgré les divergences idéologiques que l'on constate dans les attitudes, on ne peut qu'être frappé par l'uniformité et la monotonie des activités que les couples "employés" pratiquent le soir ou pendant les week-ends. Cette uniformité des emplois du temps traduit tout à la fois l'existence de revenus modestes qui obligent à se distraire avec ce dont on dispose à la maison (c'est-à-dire essentiellement la télévision), la fatigue d'individus qui ont des journées de travail longues et doivent se lever tôt, donc se coucher tôt, et aussi le repliement du couple sur lui-même. Toutes les femmes que nous avons interrogées ont déclaré ne jamais sortir les soirs de semaine (que ce soit seules, en couple ou en famille). Par contre, toutes ont exprimé le besoin d'avoir des soirées où elles se couchent tôt et où elles peuvent "se détendre". Ce terme, employé par presque toutes les femmes, bien qu'il recouvre des occupations différentes (télévision, lecture, couture...) a une même signification pour toutes : il s'agit d'une détente prise "ensemble".(1).

(*) Op.cit p.85

(1) *"Je ne sors jamais le soir avec mon mari. Il est fatigué, son trajet de travail est long, il se lève tôt. Le soir, je regarde la télé, je lis, je ne sais pas quels journaux, j'en feuillette deux ou trois achetés... On se repose".*

Les activités du couple, outre leur caractère de classe très marqué, témoignent de la dépendance et de la soumission des femmes à l'égard de leur conjoint. On peut dire que les femmes font preuve d'une passivité à un double niveau. Elles sont passives d'abord dans le sens où F.S.CHAPIN l'entend : elles se contentent d'assister à des événements qui se déroulent devant elles, sans qu'il soit fait appel à leur participation et sans qu'il s'ensuive une activité de partage social. Et plus profondément, dans la mesure où la plupart du temps elles n'interviennent pas dans le choix de l'activité ; elles se conforment au choix du conjoint ou si elles interviennent, c'est en référence aux préférences du conjoint et pour lui permettre de réaliser l'activité qu'il désire ou qu'il désirera éventuellement faire (1). Même lorsqu'elles formulent des choix per-

(suite de la note de la page précédente)

- *"Le soir je ne regarde pas la télévision, Je me couche tôt, je fais de la couture ou je reste un peu à côté de mon mari, il regarde la télévision. Ou j'ai toujours une bricole à faire pour rester debout tant que mon mari ne se couche pas, jamais l'un ne se couche avant l'autre".*

- *"On ne sort jamais le soir. On est contents de se retrouver parce que on ne se voit pas dans la journée. On regarde à la télévision les émissions qui délassent, on se repose un peu".*

- *"Le soir, on ne met jamais la télévision, même quand il y a des films intéressants. Mon fils passe le bac l'an prochain, il doit travailler. Moi ?, je fais la vaisselle, ... je regarde les journaux que mon mari a rapportés... le temps passe quoi !. Avec mon mari, on bavarde pendant le repas. Il a vu beaucoup de gens pendant la journée, il a envie de se reposer et pas de recommencer une discussion. D'abord, je n'y connais rien dans son travail".*

(1) *"Mon mari fait beaucoup de sport. En semaine, il en fait au moins un soir sur deux. Il s'entraîne. Presque tous les dimanches après-midi, il a un match. Ce que je fais quand il fait du sport ? La semaine, j'ai la maison, le repas, les enfants... Le dimanche, je vais souvent le voir jouer au football. J'y vais avec les enfants, c'est notre principale sortie. Je suis très bien acceptée par ses copains et les autres de l'association sportive.*

sonnels, les femmes se soumettent au rythme du conjoint avec toute la culpabilité de celle à qui profite le travail et la fatigue d'autrui et toute la sollicitude de qui veut le faire oublier ⁽¹⁾.

(suite de la note de la page précédente)

- Vous avez toujours aimé le foot ?

- *Je m'y suis intéressée quand j'ai connu mon mari. Avant, je n'étais pas sportive. Maintenant non plus, je ne fais pas de sport. Un match bien joué c'est agréable à regarder. Depuis le temps que j'y vais (on est marié depuis plus de dix ans), je peux voir ceux qui jouent le mieux et les parties où ils jouent moins bien".*

- *"Le dimanche après-midi, quand on ne sort pas, mon mari regarde la télévision. Je m'occupe des enfants pour qu'il soit tranquille. La télévision ça m'intéresse moins que lui.... On ne peut la regarder ensemble que le soir quand je suis tranquille".*

- *"Si je veux être en forme le samedi et le dimanche pour jardiner avec mon mari, je ne peux pas faire de sport en semaine".*

- *"Une distraction, ça peut être le soir quand on est tous les deux tranquilles devant un bon film à la télé. Ça nous délasse. Peut-être pas autant que de sortir. Pour une femme c'est plus agréable d'aller manger au restaurant, de se faire servir, desservir et de quitter la table s'en s'occuper de rien. Chez vous même si vous ne mangez pas beaucoup, il y a quand même le minimum à faire et à vous dépêcher pour être prêt à l'heure du film. Ce n'est pas la même détente que quand on vas au restaurant et au cinéma. On ne sort pas beaucoup. Mon mari n'aime pas aller au restaurant, il y a du monde, du bruit, c'est long".*

⁽¹⁾ - *"On a beaucoup d'amis. On n'a pas gardé les miens, seulement ceux de mon mari. Pour les miens, il n'a pas voulu. J'ai dit : bon ben tant pis, je n'ai pas cherché à avoir d'histoires".*

- *"On a des amis, mais on ne se voit pas beaucoup. Je leur téléphone. Mon mari travaille six jours par semaine, et facilement 10 heures par jour. C'est difficile de s'inviter".*

Le comportement des femmes dans les activités de couple n'est donc pas simple concession circonstanciée, il est un alignement de l'ensemble de leur mode de vie en matière de loisirs sur celui du mari. Ce que les femmes considèrent comme leur repos est vécu comme un temps et commune dépense de "ressources humaines" au service du couple et, au-delà, de la famille. La mobilité à laquelle ces activités donnent lieu, si elle peut être définie comme une "mobilité sans contrainte" pour le couple, est pour les femmes une mobilité assujettie.

Pourquoi cette soumission des femmes à leur conjoint dans l'établissement des rapports interpersonnels qui se nouent dans le couple ? Pourquoi les femmes sont-elles, dans leur rôle d'épouse l'écho des désirs du conjoint alors que le rapport de couple est défini comme devant permettre l'expression de chaque individualité ? La famille, dans sa fonction de refuge affectif n'offrirait-elle pas le même refuge aux deux partenaires ? Dans cette "communauté destructrice" qu'est la famille, les rapports qui s'établissent ne peuvent pas être des rapports égalitaires. Il serait illusoire de croire que les relations interpersonnelles parce qu'elles sont affaire de sentiments, ne sont pas de nature sociale et ne donnent pas lieu

aux mêmes rapports de force, aux mêmes luttes que ceux existant dans d'autres champs. Des îlots privilégiés associatifs ne peuvent pas exister à l'intérieur d'une structure oppressive régie par des rapports de domination. Dans notre société actuelle depuis qu'elle est considérée comme le seul lieu d'expression des sentiments, et des rapports personnels, la famille est devenue "la communauté destructrice par excellence". Les affrontements, les heurts, les crises interpersonnelles à l'intérieur du couple sont considérés par les gens comme autant de "luttes pour leur

(*) A. HAUMONT, A. LAMBERTI.... op.cit p.71 et S.

(suite de la note de la page précédente)

Une femme au foyer :

- *"Mon mari me dit toujours que je parle dans le vide. Je n'ai personne avec qui parler. Il a sans doute trop parlé dans son travail. Je ne peux pas discuter avec lui, il tourne tout à la plaisanterie. Je le lui reproche, mais il s'en fiche. Une des rares indépendances que j'ai, c'est de voter et de ne pas lui dire pour qui".*

l'égitimation personnelle". Sur le terrain désocialisé de la famille qui se présente comme un système psychologique apparemment complet, les conflits avec les autres en vue de prouver la légitimité personnelle deviennent des luttes à mort pour la puissance, luttes qui ont pour objet de savoir qui a une gamme de sentiments supérieure, meilleure, plus complète" (*)

Les rapports intersubjectifs de domination - oppression à l'intérieur du couple mettent en évidence une forme de dépendance spécifique des femmes. "Les normes sexuelles dominantes et donc les pratiques sexuelles, représentent l'instrument privilégié pour établir les rapports de force entre hommes et femmes" (**). La dépendance sexuelle et affective des femmes à l'égard de leur conjoint est l'instrument essentiel de l'aliénation des femmes car elle permet l'intériorisation des normes et des valeurs caractéristiques du modèle social traditionnel qui a pour fondement la complémentarité des rôles entre hommes et femmes et la soumission d'un sexe à l'autre. Ainsi, la famille est peut-être de plus en plus relayée dans ses principales fonctions traditionnelles : fonctions de production, de socialisation des enfants, de préservation et de transmission de la propriété ou de l'héritage culturel, toutes fonctions qui manifestaient jusque là avec éclat la domination du sexe masculin. En lui attribuant une fonction de refuge affectif, la société capitaliste avancée a conservé à la famille son rôle idéologique fondamental, base de la société patriarcale : le maintien de la complémentarité des rôles et de leur inégalité. Il y a simplement eu un glissement : la soumission des femmes n'est plus formelle (l'égalité des sexes et la liberté des individus est, au contraire, hautement proclamée), elle se noue à d'autres niveaux : aux niveaux affectif et sexuel. Les témoignages des femmes "employées" prouveraient une nouvelle fois s'il en était besoin, que la vie de couple n'a pas le même sens pour les femmes et pour les hommes et qu'elle est le noeud même de l'aliénation des femmes dont

(*) R. SENNET Op.cit

(**) A. SCHWARZER Op.cit p.289

découlaient toutes les autres formes de leur subordination (1).

Nous n'avons pas recueilli au cours de notre enquête de témoignage sur la subordination sexuelle des femmes. Le but de notre enquête n'était pas celui-là ; c'est pourquoi nous n'avons pas choisi la méthode d'interviews qui nous eut permis de collecter des renseignements sur ce problème. Pour obtenir des interviews riches sur un tel thème, il faut procéder à un type d'enquêtes bien précis. La vie sexuelle est, dans notre société, considérée comme faisant partie de la vie secrète. C'est un sujet que l'on n'aborde pas facilement - encore moins devant des interviewers que l'on voit pour la première fois. Toutes les enquêtes qui se sont données pour objectif l'étude de la vie sexuelle des femmes ont adopté comme principes de voir plusieurs fois les femmes, d'établir des relations d'amitié avec elles, et même de partager leur vie quotidienne pendant un certain temps pour que la confiance s'installe, pour

(1)- *"Mon mari m'apporte une structure, Je pourrais vivre sans lui, je ne serais pas un pantin désarticulé, mais il laisse sur moi des lignes de forces. Je serais assez forte pour vivre seule, ça ne m'affolerait pas. Je n'imagine jamais comment serait ma vie sans mon mari".*

- *"Au niveau de la vie matérielle, si j'étais seule avec mes enfants, ce serait comme maintenant que j'ai mon mari parce que je ne peux pas compter sur lui pour m'aider. Notre couple repose sur moi uniquement : Du point de vue de l'éducation des enfants... pour les décisions, tout repose sur moi... Je ne voudrais pas vivre seule. J'ai besoin de mon mari sur un autre plan, sur le plan affectif".*

- *"Mon mari veut aller travailler dans un pays africain. Moi je n'ai jamais quitté la France, ça me pose un problème. Comment vais-je réagir là-bas face à moi-même, je ne pourrai plus avoir les mêmes occupations ? Comment vais-je réagir face au couple dans un milieu de coloniaux ? Ne serai-je pas trop dépendante de lui ?.... De toute façon, je le suivrai, je partirai avec , avec armes, bagages et enfant.... J'accepte tout ça parce que je l'aime. Inutile de chercher mille raisons, c'est une raison suffisante pour moi, mais évidemment c'est périlleux !".*

que les blocages tombent et que les femmes aient envie de s'exprimer librement (*).

Cette aliénation affective des femmes qui est faite au nom de la subjectivité et de l'amour est confortée par le modèle social qui rend la femme responsable de la cohésion du couple. (1)

Le rôle d'épouse est à ce point le fondement de l'ensemble du rôle familial des femmes que le modèle social ne laisse pas de place à qui voudrait s'y soustraire. Les femmes divorcées et vivant seules que nous avons interviewées aspirent par dessus tout à revivre en couple. En tant que femmes célibataires, elles sont privées de deux formes essentielles de socialisation : celle qu'assure la vie de couple et celle à laquelle le statut de femme mariée donne accès.⁽²⁾ La fonction de refuge psychologique qu'exerce le couple leur fait également cruellement défaut. A

(*) Cf. les enquêtes faites par R. et R. RAPOPORT, A. SCHWARZER ou encore celle qui aux U.S.A. a donné lieu au rapport HITE en 1976. Nous nous référons principalement à ces deux dernières études dont nous reprenons les conclusions.

(1) Une femme au foyer.

- "Quand la mésentente existe dans un couple, c'est catastrophique !. Toutes les portes se ferment. Il faut tout faire pour que ça n'arrive pas. La mésentente d'un couple arrive rarement si chacun sait tenir son rôle... Quand la femme est au foyer, elle n'est pas fatiguée, elle est équilibrée et elle accepte plus facilement les colères ou la fatigue du mari".

Une femme active.

- "Le couple ça ne doit faire qu'un, mais il faut garder son indépendance. Par exemple, si le mari veut faire du sport, je ne vois pas pourquoi la femme ne devrait pas s'intéresser au sport. Ce n'est pas contraignant parce que ça permet un dialogue..."

- Est-ce que le mari doit aussi s'intéresser à ce que fait sa femme ?

- L'homme peut s'intéresser aussi à ce que fait la femme".

(2) - "Les amies que j'ai sont moins disponibles que moi. Elles ont leur vie de famille. Ce n'est pas d'être seule qui m'ennuie, mais je suis mal à l'aise et au bout d'un moment, les gens me font chier. Quand ce sont les hommes

une époque où il n'y a de vie privée qu'à l'intérieur du couple, où les rapports familiaux représentent l'univers complet des rapports psychologiques, les femmes ne disposent d'aucune structure pouvant remplacer la famille comme lieu d'expression émotionnelle. Elles sont vouées à une certaine solitude ⁽¹⁾. Les incitations d'ordre matériel viennent s'ajouter aux contraintes idéologiques pour que les femmes "employées"

(suite de la note de la page précédente)

qui sont mes amis, les femmes ont tout de suite peur qu'on leur prenne leur mari parce qu'on est seule, divorcée, ceci, cela... J'ai peu d'amies célibataires parce que toutes celles de mon âge sont mariées. Ou si elles ne sont pas mariées, elles n'ont pas d'enfant, elles ont donc moins de problèmes que moi. Ou alors elles ont un petit copain et elles n'ont pas spécialement envie de trainer quelqu'un derrière elles. Il y a des fois où ça me gêne de sortir, surtout si c'est avec un couple".

- "Je vois les autres toujours avec quelqu'un et moi toujours seule. Je ne les envie pas, mais il y a des fois où j'aimerais bien être comme elles avec quelqu'un".

- "Dans une boîte par exemple, mes amis dansent entre eux, et moi, qu'est ce que je fais ? Je ne danse pratiquement pas, surtout quand il y a des slows parce que si c'est pour me battre pendant toute la danse : lui retirer les mains, le pousser, c'est pas la peine. Ma patience ne va pas jusque là, je le plante au milieu de la piste. Ou alors je danse un seul slow, je dis merci et je m'assois. C'est pas la peine de donner de l'espoir à un type quand je sais très bien que ça n'ira pas plus loin".

(1) *- "J'aurais voulu trouver quelqu'un qui aurait été d'accord non pas pour m'épouser, parce que je n'épouserai plus quelqu'un, mais qui serait là pour m'écouter quand j'en ai besoin. J'aurais voulu trouver quelqu'un sur qui me reposer. Tous les hommes que j'ai rencontrés, c'étaient eux qui se reposaient sur moi. Je voudrais pouvoir dire mes ennuis. Mais en même temps, si je suis avec quelqu'un c'est un peu pour m'évader de tout ce qui ne va pas..."*

- "L'ami que j'ai actuellement est arrivé à un moment où j'ai eu besoin de quelqu'un. Je me suis attachée à lui et maintenant je me demande si je ne reste pas avec lui par lâcheté, par peur de me retrouver encore toute seule".

ne soient pas tentées d'envisager une vie hors du couple (1).

Ainsi donc, si La Fontaine a pu écrire (*) :

"La perte d'un époux ne va pas sans soupirs

 Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne
 C'est toujours même note et pareil entretien
 On dit qu'on est inconsolable
 On le dit mais il n'en est rien".

c'est parce que les femmes célibataires n'ont pas de statut ; elles sont placées dans une situation d'échec et de manque qui ne peut être vécue que comme une situation de transition. Par rapport aux femmes mariées, être mère sans être en même temps une épouse représente psychologiquement une "grande différence", mais-celle-ci a de "petites conséquences" sur le comportement quotidien des femmes car tout

(*) "La jeune veuve" VI.21.

(1) - *"La normalité c'est d'être mariée. On a besoin du couple. Un contact entre homme et femme c'est le plus normal, le plus naturel. Dans un couple on est deux, mais la paye du mari ou la paye de la femme, c'est la même chose. C'est pour faire un tout, pour vivre mieux, avoir plus de loisirs, avoir de bonnes vacances".*

- *"Si on se séparait, on devrait vendre la maison, ni l'un ni l'autre on ne pourrait payer les traites. Avant d'être mariés, on avait chacun une vie moins facile que maintenant. On a une certaine aisance financière et j'ai pas mal de choses à ma disposition. Si on se quittait, il faudrait partager, je ne pourrais pas m'équiper aussi bien. Ce serait difficile de revenir en arrière. On a pris des habitudes !".*

les oblige à avoir un comportement en conformité avec le modèle dominant de la mère-épouse.

Nous avons essayé de montrer comment le rôle d'épouse qui s'impose aux femmes-vivant en couple ou non - détermine la nature et le rythme de leurs activités. La dépendance des femmes à l'égard du conjoint s'exprime aussi sur un autre plan, elle transparait dans l'utilisation des modes de transport que font les femmes.

II. MODES DE TRANSPORT UTILISES PAR LES FEMMES ET RELATION DE COUPLE.

On sait que les femmes, en général, sont encore moins "motorisées" que les hommes. Leur accès à la motorisation est rendu d'autant plus difficile que la variable "revenu" exerce un effet très sélectif. La discrimination sexuelle dans ce domaine n'est donc, en partie, que le reflet des inégalités dans le monde professionnel entre les hommes et les femmes.

Au sein des ménages, l'épouse apparaît en effet peu comme conducteur principal d'un véhicule. Même dans le cas des ménages bi-motorisés, elle est conductrice principale de la deuxième voiture dans 35 % des cas, alors que le chef de ménage l'est dans 37,5 % des cas (*). Dans l'ensemble de la Région Parisienne également, les hommes utilisent plus fréquemment l'automobile que les femmes, cette différence étant encore plus accusée (**)
à Paris.

Mais notre propos ici est plutôt d'examiner les modes d'utilisation des divers moyens de transport par les femmes "employées", d'un point de vue particulier : celui des rapports conjugaux.

* cf. "Les ménages et le transport" Dossier 2. SAEI. Ministère de l'Équipement. Nov. 1977. Cf. également "Condition féminine, mobilité et transports en milieu urbain". J.FAGNANI - SAEI - Ministère de l'Équipement. Nov.1975

** cf. "18 millions de déplacements quotidiens". INSEE - Direction Régionale de Paris. Préfecture de la Région d'Ile de France. Juin 1978

a) Les femmes exclues de la conduite automobile : femmes dépendantes et pénalisées au niveau de leur mobilité.

Plusieurs cas de figures se présentent dans les ménages mono-motorisés.

. Le mari utilise seul la voiture pour se rendre à son travail, il l'accapare à son seul profit, soit parce que sa femme ne travaille pas à l'extérieur, soit parce que celle-ci peut se rendre à pied ou en transport en commun à son lieu d'emploi. La "femme au foyer" doit alors se "débrouiller" pour effectuer ses déplacements et sollicite souvent son mari lorsqu'elle ne possède pas le permis de conduire, pour l'accompagner faire les courses avec elle, la conduire chez des parents, etc... Au niveau de la réalisation de ses déplacements, elle se trouve donc dans une situation de double dépendance qui agit certainement comme un frein à sa mobilité globale : dépendance à l'égard du mari, dépendance à l'égard de l'offre de transports collectifs ⁽¹⁾.

L'affectation de la voiture au mari n'est d'ailleurs pas forcément l'expression d'un rapport de force au sein du couple très inégalitaire aux dépens de la femme. Il est plutôt l'expression de la priorité, accordée par les deux conjoints, à l'exercice de l'activité professionnelle du mari. Il n'est en effet pas concevable pour eux que celui-ci subordonne le choix de son emploi à la question du trajet domicile-travail, alors que l'épouse, de son côté, adoptera deux stratégies différentes pour faire face aux contraintes imposées par ce trajet : soit chercher un emploi le plus près possible de son domicile (accessible à pied ou en transports en commun) lorsque cela lui est possible, mais en sacrifiant alors nombre d'exigences d'ordre professionnel (salaire, conditions de travail, possibilités de promotion, etc...)⁽²⁾ soit accepter d'effectuer

(1) Une femme au foyer : *"Les courses au super-marché, je les fais le samedi après-midi, avec mon mari qui me conduit, car moi, je n'ai pas le permis.... le dimanche quelquefois on va voir ma mère, mon mari m'accompagne avec les enfants en voiture, en semaine c'est trop compliqué pour moi d'y aller en bus, c'est trop long..."*

(2) Une femme active, deux jeunes enfants, qui travaille tout près de chez elle : *"Quand on habitait Sucy-en-Brie, j'étais Agent Technique à la SNECMA mais on a déménagé à cause du travail de mon mari qui a trouvé un meilleur emploi, ici à Fontenay. J'ai abandonné mon emploi à la SNECMA malgré le ramassage du bus qui passait par ici.. c'était pas pratique à cause des enfants... Si j'étais restée, je gagnerais plus que je ne gagne maintenant mais je ne profiterais pas de mes enfants comme j'en profite.. "*

un trajet pour se rendre à son travail, en autobus ou en métro, long et fatigant, mais inévitable si elle se trouve dans l'obligation de travailler. Dans ce cas, il est bien évident que l'offre de transports collectifs conditionne directement les possibilités d'insertion professionnelle de la femme, surtout si celle-ci, à la suite d'un changement de domicile, veut conserver son emploi et ses chances de promotion dans l'entreprise. Le couple peut alors faire un compromis : le mari dépose sa femme en voiture à la station de métro la plus proche, mais celle-ci se trouve alors obligée d'accorder ses horaires à ceux de son mari.

. Lorsque les deux conjoints possèdent le permis de conduire, il peut se poser un problème au niveau de l'attribution du véhicule : le mari peut en concéder l'utilisation prioritaire à la femme, seule condition permettant à son épouse de concilier et d'assumer vie professionnelle et vie familiale. Tout se passe, dans ce cas, comme si le mari préférerait faire des concessions dans ce domaine, d'autant plus que l'automobile ne lui paraît plus être un enjeu de pouvoir dans ses rapports avec sa femme, plutôt que de renoncer aux avantages matériels et financiers que lui procure l'exercice par sa femme d'une activité professionnelle. Ceci est aussi une des manifestations de la perte de prestige - au niveau symbolique - de l'automobile et du phénomène tendant à la réduire de plus en plus à un instrument utilitaire.

Il arrive cependant que la question de l'attribution du véhicule au sein du ménage pose un problème pratique au niveau de l'organisation de la vie quotidienne des deux conjoints : dans ce cas, cette question peut provoquer, cristalliser ou révéler un conflit latent dans le couple.

. Mais le cas que nous avons souvent rencontré était celui où l'homme et la femme se rendaient à leur travail en transports en commun et à vélo (ou à pied), réservant l'usage de la voiture aux sorties d'achats et de loisirs durant le week-end. Les déplacements en voiture se font alors le plus couramment en famille, le mari au volant. La femme ne conduit en présence de son mari que durant les longs déplacements effectués pour se rendre en vacances : elle devient son "auxiliaire de conduite"^(I).

(I) *"Je ne conduis que sur l'autoroute..... Pour la traversée des villes, c'est mon mari qui reprend le volant.... Lorsque je conduis ça lui permet de se reposer".*

Cependant lorsque le ménage peut faire face aux dépenses occasionnées par le fait de passer son permis de conduire et par l'achat d'une voiture, on constate une multimotorisation très rapide du ménage. Pourquoi ?

b) La voiture comme instrument de perpétuation de la division sexuelle du travail au sein du ménage.

Deux facteurs semblent se conjuguer pour amener les femmes que nous avons interviewées, à se motoriser : le mari, qui dispose déjà d'une voiture, encourage sa femme à passer son permis de conduire.

De tous nos interviews, il ressort que l'accès à la motorisation de la femme est toujours à l'initiative du conjoint ⁽¹⁾. Celui-ci, pour se débarrasser de tâches qu'il devait effectuer tant que sa femme ne pouvait conduire, à tout intérêt à inciter son épouse à acheter une voi-

(1) Une femme active.

"Mon mari m'a poussée à passer le permis, maintenant j'en suis très contente. Il voulait que je conduise pour que je ne sois pas dépendante de lui, pour que je ne l'attende pas si j'avais des paquets lourds à porter. J'emmène aussi les enfants à l'école, quand je vais travailler..."

Une femme active

"Mon mari voulait que je conduise. J'ai le permis et une voiture depuis un an. Avant on n'avait pas assez d'argent. Le jeudi après-midi je ne travaille pas, je peux aller faire mes courses à ce moment là. Ça nous libère le samedi, et on a deux jours pleins pour la famille".

Une femme au foyer.

"Mon mari a voulu que je conduise pour que j'ai mon indépendance. Avant, il était obligé de faire toutes les démarches administratives, de me conduire, de m'attendre..... La voiture a changé ma vie. Je sors plus de chez moi. Mais avant, j'étais très bien, je n'éprouvais pas le besoin de sortir".

ture. Jusqu'alors il devait, bon gré mal gré, ou accompagner ses enfants à l'école, ou se charger de certaines courses nécessitant des déplacements motivés, ou conduire sa femme à tel ou tel endroit non accessible par les transports en commun.

Paradoxalement, la dépendance de sa femme à son égard au niveau de la réalisation de certaines activités médiatisée par le moyen de transport avait pour effet d'obliger le mari à contribuer aux tâches familiales et d'introduire un certain partage - moins inégalitaire - des tâches au sein du couple. Le multiéquipement du ménage en automobile va inverser cette tendance, au désavantage de la femme. Tout fonctionne donc, avec l'accès à la motorisation des femmes, comme si l'automobile était, dans un contexte urbain nécessitant de plus en plus de déplacements longs et motorisés (du fait de son organisation spatiale), l'instrument indispensable de la perpétuation de la division sexuelle du travail au sein du ménage.

Présenté le plus souvent par le mari comme un "moyen d'acquiescir son indépendance" le véhicule automobile contribue en fait à l'aménagement et à la "modernisation" de l'oppression des femmes dans la famille. On pourrait l'exprimer de façon plus polémique : c'est l'autonomie dans l'asservissement.

X.GODARD et S.P.ORFEUIL avaient déjà signalé ce phénomène. "Finalement, il faut souligner que l'autonomisation de la femme apportée par la seconde voiture peut jouer dans le sens d'un renforcement des tâches traditionnelles du ménage qui lui sont attribuées" (*).

Il faut d'ailleurs remarquer que les femmes que nous avons interviewées avaient toujours acheté des "voitures d'occasion, petites et pratiques" selon leur propre expression, le mari se chargeant de l'achat du véhicule ("Il s'y connaît en mécanique") et se réservant l'usage de la voiture familiale, préservant par là en quelque sorte la hiérarchie, au niveau symbolique, du couple.

Ainsi le fait que le mari non seulement accepte mais encourage sa femme à acquiescir une voiture est révélateur d'un glissement des enjeux de pouvoir dans le champ relationnel du couple : la prééminence de l'homme

(*) "Mobilité, usage de la voiture et structures urbains" IRT. Colloque "Transports et Société". Avril 1978.

se manifeste dans des domaines où celle-ci s'exerce de manière beaucoup plus subtile (cf. plus haut).

La motorisation de la femme n'entraîne pas forcément un accroissement de la mobilité globale du ménage : on a plutôt affaire à une substitution de déplacements au sein du couple. Si le nombre des déplacements motorisés de la femme, pour achats et accompagnement des enfants, a tendance à augmenter, ceux du mari, en ce qui concerne ces motifs du moins, ont tendance à diminuer ⁽¹⁾. La femme peut désormais effectuer seule ses achats, soit si elle est "active", durant l'interruption du déjeuner, ou en rentrant chez elle après son travail, soit si elle est "femme au foyer", durant les "heures creuses" pour être "totalement disponible pour sa famille en fin de journée".

L'autre facteur qui amène certaines femmes à se motoriser, et qui vient se conjuguer au précédent, est celui de l'exercice d'une activité professionnelle : soit la femme occupe déjà un emploi, mais à la suite d'un changement de résidence, elle se trouve dans l'obligation, pour conserver son travail, d'acheter une voiture pour s'y rendre ⁽²⁾,

(1) *"Pour moi, la voiture c'est la facilité... quand ma fille était malade, il fallait que j'attende le soir pour que mon mari m'emmène... à Igny, avec mes deux enfants, la voiture est un élément vital... ma famille ne tournerait pas si je n'en avais pas... et même pour aller à Paris, j'y suis en un quart d'heure. Avec le bus et le métro, il faut que je compte au minimum une heure !"*

(2) Une femme "employée de banque", qui habitait auparavant Clamart et a déménagé ensuite à Igny :

"Quand j'ai repris mon travail (après mon congé de maternité) je me suis dit : il faut absolument que je passe mon permis et que j'achète une voiture... il fallait que j'accompagne les enfants, un à l'école et l'autre chez la nourrice, avant d'aller au travail... en bus, c'était pas possible !... Alors mon mari m'a acheté une 2 CV d'occasion... en allant passer mon permis, j'étais paniquée, je tremblais de peur de le rater, tellement j'en avais besoin... je me disais, je ne pourrais jamais travailler si j'ai pas mon permis".

soit elle veut exercer de nouveau une activité professionnelle et ceci est conditionné par la résolution du problème de l'accèsibilité au marché de l'emploi. Il est bien évident, dans ce cas, que l'offre de transport (individuel et collective) par ses caractéristiques, le niveau de sa qualité, conditionne directement les possibilités d'insertion des femmes sur le marché du travail. En ce sens, l'acquisition d'une voiture permet aux femmes de résoudre, en partie, les contradictions induites (au niveau de l'organisation de leur vie quotidienne et au niveau spatial) par l'articulation de la vie familiale à la vie professionnelle. Mais, cet accès à la motorisation est d'autant plus aisé que les revenus du mari sont élevés.

Les femmes "employées" célibataires se trouvent donc, en ce domaine encore, particulièrement pénalisées. La quasi impossibilité qu'elles ont d'acquérir une voiture avec leur seul salaire a des conséquences d'une part sur le choix de leur lieu de résidence (elles veulent avant tout habiter un "quartier qui ne soit pas isolé, où il y a de la vie" et bien desservi par les transports en commun), d'autre part sur l'étendue de l'aire d'emploi à laquelle elles ont accès et enfin sur leurs déplacements de loisirs (1).

III. ACTIVITES "INTERSTICIELLES" ET RELATION DE COUPLE.

Aucun champ d'activité des femmes n'échappe vraiment à l'emprise de la relation de couple. Nous voudrions essayer de montrer ici comment les activités "personnelles" n'existent que si elles peuvent être utilisées par les femmes pour conforter le couple.

Nous considérons comme activités personnelles celles qui, même si elles ont des rapports avec la vie professionnelle et familiale, se situent en dehors de ces deux cadres, c'est à dire celles qui sont vécues par les femmes comme leur appartenant en propre.

Les budgets temps que différents travaux ont établis (cf. plus haut, p. 20) montrent à l'envie combien est court et hachuré le temps "extra-familial". Nous pensons avoir montré, en reprenant les constatations et les analyses faites par de nombreuses études que la disponibi-

(1) *Quand je suis invitée chez des gens, il faut toujours qu'on me raccompagne. C'est embêtant, mais je n'aime pas rentrer seule en métro. Alors, ça limite les sorties".*

lité psychologique des femmes est encore plus restreinte. Il ne peut donc leur rester que des interstices de temps et des brides de "ressources humaines" à consacrer à des activités qui n'ont pas comme finalité immédiate l'accomplissement des tâches liées à leur rôle familial⁽¹⁾.

C'est au niveau de ce type d'activités que le modèle social "moderniste" devrait influencer le plus les comportements des femmes.

r, parmi les femmes "employées" que nous avons enquêtées, celles qui affirment la légitimité de leurs besoins et de leurs désirs individuels, pensent également que leur épanouissement personnel se fait, en définitive, dans et par le couple⁽²⁾. Par contre, elles vivent souvent les enfants⁽³⁾.

(1)- *"C'est difficile de dire ce que je fais en dehors de mon travail et de ma famille. Ce que je fais en propre ? Je sors seule comme une grande, je lis mes petits livres toute seule... Entre le travail professionnel et le reste, la vie est déjà assez prise"*.

(2)- *"Notre couple est basé sur une confiance réciproque. Nous nous accordons une liberté totale."*

- Cela veut dire liberté sexuelle ?

- *Il s'agit beaucoup moins de liberté sexuelle que d'autre chose. Pour le moment, nous n'avons pas éprouvé le besoin d'avoir d'autres relations sexuelles. Si le problème se posait, je crois que nous y ferions face lucidement. Mais je crois que si on reste vigilant, si on est toujours à l'écoute l'un de l'autre, rien de fondamental ne peut nous séparer. On ne peut que s'enrichir mutuellement; chacun de nous deux et nous deux. On ne peut qu'être plus forts par rapport à la vie et par rapport à nous-mêmes... J'essaie d'éviter les activités qu'il ne peut pas partager parce qu'on en arriverait très vite à une coupure"*.

(.3)- *"Avec un enfant, on a tendance à se laisser aller à un sentiment de sécurité, à une sorte de laisser aller qui est peut-être dangereux pour le couple. Il faut continuer à vivre en couple malgré l'enfant et non pas simplement en père et mère. Je voudrais que mon couple conserve un côté provisoire éternel, qu'il continue à comporter un côté de risque"*.

comme un écran à la "liberté d'être elles-mêmes". Là réside la différence fondamentale avec les femmes qui se réfèrent au modèle traditionnel. Pour celles-ci, l'épanouissement passe à la fois par le couple et par les enfants, et peut-être plus par les enfants que par le couple. Ainsi, même pour les femmes qui cherchent à avoir des activités autonomes extra-familiales, ces activités sont pensées et vécues en référence au couple. Aucune des femmes que nous avons interviewées n'accepte l'idée d'avoir des activités dont le conjoint serait totalement exclu. Pas même la femme qui, au cours de nos entretiens, s'est révélée être la plus éloignée du schéma de la femme "traditionnelle". Cette femme qui refuse l'institution du mariage (même la naissance d'un enfant ne l'a pas incitée à y sacrifier) et qui est seule à rapporter un salaire à la maison (le conjoint d'abord étudiant en architecture, maintenant au chômage, n'a jamais contribué à l'entretien financier du ménage), affirme que sa vie de couple actuelle est suffisante à son propre épanouissement individuel.

La relation de couple, à laquelle il faut ajouter pour les femmes "traditionnelles" la relation aux enfants, fixe le cadre dans lequel les activités personnelles des femmes s'inscrivent.

Dans le choix des activités que font les femmes "employées", de même que dans les objectifs qu'elles leur assignent, on peut distinguer quatre types de comportements qui se fondent chacun sur une attitude spécifique envers le couple :

. le premier groupe est constitué par des femmes pour qui la perspective de devoir sortir de chez soi et s'insérer dans le monde extérieur à la famille constitue en soi un obstacle presque insurmontable ⁽¹⁾. Ces femmes qui peuvent être aussi bien "actives" que femmes au foyer, inscrivent leur comportement dans une attitude de dépendance totale à l'égard du

(1) Une femme active.

"Aller dans un centre culturel ou à des cours de gymnastique, ça peut donner un bon contact avec l'extérieur, mais beaucoup de personnes hésitent à y aller. Moi, ce serait par timidité. Si j'étais entraînée par une connaissance, peut-être, mais je n'irais pas de moi-même".

conjoint et de la famille dont elles font dépendre toute leur socialisation.

. Le deuxième groupe est formé de femmes qui n'ont pas la même appréhension à l'égard du monde extérieur ; elles pensent qu'elles sont capables de s'y mouvoir seules, mais elles ne manifestent pas l'envie d'avoir des activités personnelles. Ces femmes ne recherchent leur identité sociale que dans le couple et la famille. Leur refus d'activités autonomes induit un comportement certainement plus inflexible que celui des femmes du groupe précédent, mais il nous semble plus apte à être modifié car elles ont une plus grande conscience de leurs capacités à pénétrer dans le monde public.

. Le troisième groupe est formé de femmes qui cherchent une socialisation en dehors du cadre familial. Elles expriment des désirs d'activités mais elles ne conçoivent pas d'activités qui ne seraient pas partagées par le couple. S'il n'y a pas de participation du mari, activités personnelles et vie de couple constituent alors deux notions antinomiques entre lesquelles elles doivent choisir. Et évidemment, ce choix ne donne pas lieu à hésitation, même si un certain regret transparait⁽¹⁾.

- (1) - *"J'aimerais bien aller à des expositions, voir des musées. Je ne le fais pas parce que je n'ai pas le temps et aussi parce que j'ai un ami qui n'aime pas tout ça. J'aime bien quand je fais quelque chose, échanger mes idées avec quelqu'un. Avec mon copain précédent, j'y allais souvent, c'est lui qui m'a fait connaître les impressionnistes".*
- *"J'aimerais bien faire du tennis. J'en faisais en étant jeune fille. Mais je ne peux pas emmener les enfants sur le court, mon mari ne sait pas jouer, et il n'a pas le temps. Avec qui est-ce que je jouerais ? Et mon mari ? il regarderait ?... En plus, ça coûte cher. Ce n'est pas une chose indispensable dans ma vie, ça me plairait mais c'est tout".*

. Les femmes que nous classons dans le quatrième groupe acceptent d'avoir des activités que le conjoint ne partage pas réellement, mais elles refusent de se constituer une sphère de vie qui serait en marge de leur vie de couple. Et si tel est le cas, elles se sentent dans l'obligation de choisir et, comme dans le cas précédent, le choix ne donne pas lieu à hésitation (1).

Ainsi, les activités personnelles des femmes sont presque toujours tributaires de la relation de couple. Bien évidemment, les contraintes matérielles d'ordre divers, et en particulier les contraintes de temps (l'offre des activités et leur accessibilité ont également une incidence directe capitale) interviennent pour orienter le choix des activités, pour en réduire ou en augmenter le programme, mais elles n'introduisent pas de différences fondamentales dans le comportement des femmes. On a dit que les femmes actives étaient plus mobiles et avaient

(1) - Une femme qui a eu une activité professionnelle pendant 15 ans. Elle s'est arrêtée de travailler pour consacrer plus de temps à son activité de peintre.

"Dans le jugement que les gens portent sur ma peinture, l'avis de mon mari est le plus important. Il a les compétences techniques nécessaires. S'il n'avait pas aimé la peinture, je crois que ma vie aurait été impossible".

- *"Mon métier de comédienne, c'est effectivement ma vie propre, ma vie à moi et c'est peut-être le seul point dur qu'il y ait dans notre couple. C'est une vie tellement à part, qu'il est impossible de la faire partager à quelqu'un qui ne la vit pas.... En ce moment, je ne joue plus. J'ai arrêté depuis que je suis enceinte.... Si je vivais avec un comédien ou quelqu'un qui aurait la même passion que moi, je ferais certainement plus d'efforts pour chercher des rôles, téléphoner, etc... C'est un métier qui prend 24 h. sur 24 h., on n'existe pas en dehors de lui. Je n'ai plus envie de ça. Je veux exister par rapport à un enfant... et aussi pour mon couple".*

un programme d'activités plus riche que les femmes "inactives" (*). Cela transparait certainement au niveau des activités de couple, mais en ce qui concerne le domaine précis des activités personnelles, que les femmes soient "actives" ou femmes au foyer, elles pratiquent les mêmes activités, elles leur consacrent un temps hebdomadaire ou mensuel sensiblement égal et elles sont également freinées par les contraintes liées à leur localisation spatiale et temporelle.

Les femmes qui ont la gamme d'activités la plus restreinte choisissent celles qui prolongent leur rôle familial : elles font partie - ou voudraient faire partie - de l'association des parents d'élèves de l'école que fréquente leur enfant. Celles qui ont des activités plus nombreuses et diversifiées les ont choisies en invoquant l'"utilité"⁽¹⁾, jamais la satisfaction qu'elles peuvent en retirer. En ce domaine encore nous retrouvons des femmes qui, quoiqu'elles fassent, sont coupables et se justifient.

(*) Cf. B. RIANDEY Op.cit.

(1) Une femme active.

- "Je vais à un cours de gymnastique une fois par semaine dans un club privé, avec une amie. Ça me détend, je me sens mieux. Avant d'y aller, j'avais l'impression d'être rouillée.... C'est nécessaire avec la vie qu'on a. Ça me change les idées. C'est à deux minutes à pieds, les enfants se gardent seuls".

Une femme au foyer.

- "Je fais partie de l'association de parent d'élèves, je n'ai pas souvent le temps d'aller aux réunions. Elles sont le soir, mon mari ne veut pas y aller. Mais je m'occupe de la kermesse parce c'est l'école de mon fils".

Une femme au foyer.

- "J'aimerais aller dans un centre culturel et faire de la peinture sur soie, mais je n'ai pas le temps. Si je trouvais le temps de faire ça, autant aller travailler, autant aller gagner quelque chose".

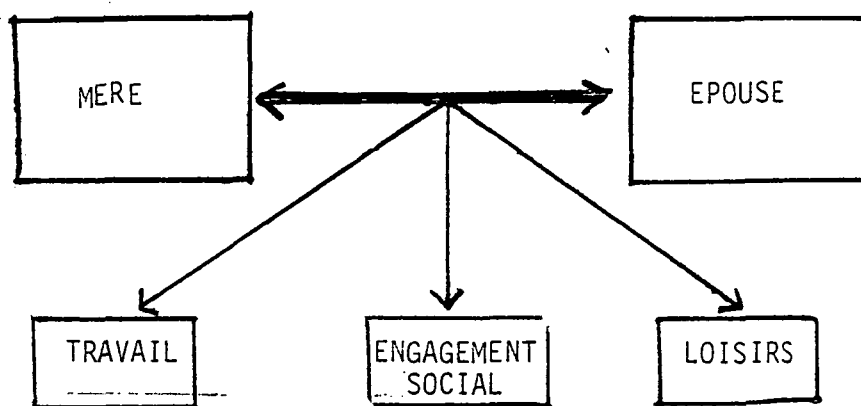
La conformité des comportements des femmes actives et des femmes inactives montre bien, comme nous en avons émis l'idée au début de ce paragraphe, que l'existence d'activités personnelles pour les femmes est moins un problème de temps libre qu'un problème d'autonomie - à plusieurs niveaux - par rapport au couple. Nous trouvons également dans cette similitude de comportement la confirmation d'une autre hypothèse que nous avons faite au cours de cette étude : la décision de travailler serait le reflet d'un choix préalable que font les femmes concernant leur stratégie de vie. La nature des activités qu'elles décident de pratiquer, la façon dont elles les organisent dans le temps et les modes de transport qu'elles utilisent pour en assurer la réalisation sont toujours liées à leur rôle de mère et d'épouse. Ces liens sont plus ou moins directs et évidents ; mais les femmes sont toujours "en fin de compte" au service des autres membres de la cellule familiale. Leur fonction de trait d'union pour assurer la cohésion familiale leur laisse d'autant moins d'autonomie que les conditions de vie du ménage sont dures. BLEITRACH et CHENU ont montré que les nouvelles conditions de l'industrialisation et de l'urbanisation dans la région de Fos amenaient un renforcement du cloisonnement des rôles dans les ménages les plus défavorisés. "La femme au foyer apparaît comme la condition d'une certaine unification des rythmes de vie de la famille"^(*), en particulier pour les ouvriers qui font des travaux postés.

(*) D.BLEITRACH et A.CHENU Op.cit p.187

- dans le cas (a), le ménage n'opère aucun contrôle sur le travail professionnel, il doit lui soumettre ses autres activités
- le croquis (b) représente la situation inverse dans laquelle le ménage exerce un contrôle maximum sur le travail et la carrière. Alors, le "long bras du travail" pèse moins sur le comportement du ménage, une réelle interdépendance entre les différents champs d'activité peut être établie.

L'image du "long bras du travail" pas plus que les schémas précédents ne nous paraissent rendre compte des comportements des femmes "employées" de l'agglomération parisienne. S'il fallait nous résumer, on pourrait dire que la famille innerve tout le mode de vie de ces femmes et que les variations de comportements que nous avons enregistrées, s'établissent en fonction, non du travail professionnel, mais des pratiques de mère et d'épouse et de la représentation que les femmes ont de leur rôle familial

SCHEMA II



Pour comprendre comment et pourquoi l'exercice d'une activité professionnelle ne constitue pas un "contrepoids" suffisant à l'institution familiale, il nous semble nécessaire de nous référer maintenant à des fondements plus théoriques.

C H A P I T R E I I I

TRAVAIL PROFESSIONNEL, PLACE DES "EMPLOYEES"

DANS LES RAPPORTS DE PRODUCTION

ET STATUT SOCIAL DES FEMMES

Il nous semble nécessaire maintenant de nous référer aux fondements théoriques des phénomènes que nous venons de décrire. En effet, s'il s'avère possible d'expliquer en partie certaines composantes du mode de vie de ces femmes, comme la structure de leurs déplacements dans le domaine de la mobilité, cette démarche nous semble insuffisante pour vraiment comprendre selon quels processus l'ensemble des facteurs analysés précédemment (l'emprise familiale, les rôles de ces femmes dans la famille, les contradictions au niveau idéologique, etc...) conjuguent et combinent leurs effets pour déterminer leur mobilité. En bref, il s'agit de "remonter" la filière de ces mécanismes d'ordre divers pour saisir les fondements réels d'une mobilité qui n'est que la traduction, dans l'espace et dans le temps, d'une situation économique, sociale et idéologique bien spécifique.

C'est pourquoi, nous voudrions maintenant tenter d'aller au delà des explications avancées au cours de notre recherche, et aborder certaines questions théoriques qui semblent indissociablement liées à notre problématique.

Après avoir abordé l'analyse de leur mode de vie et de leur mobilité, en partant du rôle familial, il nous paraît en effet intéressant de les considérer et de les interpréter, à partir d'un autre point de vue : celui du travail professionnel. Les interactions entre leurs représentations et leur rapport au travail professionnel et leur vie familiale sont évidentes. Il existe un phénomène d'osmose entre les représentations et le vécu du travail professionnel (lui-même lié aux caractéristiques de leurs conditions objectives de travail et à leur place dans les rapports de production) et celui de la vie familiale.

L'oscillation perpétuelle, qu'elles connaissent sur le plan idéologique et pratique, entre vie professionnelle et vie au foyer, se traduit de façon concrète sur le plan de leur mobilité quotidienne : ainsi, par exemple le fait qu'elles soient obligées (ou qu'elles le désirent pour répondre à certaines normes et valeurs idéologiques auxquelles elles souscrivent), pour réussir à concilier vie familiale et vie professionnelle, de prendre un emploi près de chez elle (lorsqu'elles en ont la possibilité) donc d'ef-

fectuer un trajet domicile-travail en temps le plus court possible (*); les répercussions qu'ont, d'autre part, sur leur mode de vie et l'organisation de leurs autres déplacements, les longs trajets domicile-travail qu'elles sont parfois astreintes à effectuer.

Mais pour comprendre pourquoi, elles, plus souvent que leur conjoint, attachent tant d'importance au problème de l'accessibilité à leur emploi et subordonnent souvent le choix de celui-ci à la question du déplacement qu'il implique quotidiennement (**), il faut se référer également à leurs représentations et à leur vécu du travail professionnel. Eux-mêmes sont liés (et sont à la fois causes et effets) au vécu et représentations des rôles familiaux et de la famille par ces femmes.

L'examen et l'analyse de leur rapport au travail professionnel, en fonction de leur place spécifique dans les rapports de production, nous permettra ensuite d'aborder les questions théoriques que pose l'articulation de leurs rôles de femmes dans la famille et dans la sphère économique.

Que représentent les employées, sur le plan statistique, dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles définies par l'INSEE et quelle est leur position de classe ?

1°/ Les "employées" : la catégorie socio-professionnelle la plus féminisée et une catégorie numériquement croissante.

Si l'on examine les quatre derniers recensements de l'INSEE, on est frappé par la croissance, en valeur absolue et relative, des

(*) Les statistiques de l'INSEE sur les migrations alternantes des hommes et des femmes salariés en Région Parisienne montrent ainsi que celles-ci, dans leur ensemble, travaillent beaucoup plus souvent près de leur domicile que les hommes.

(**) Une étude sur "La décision de travailler des femmes mariées de moins de 30 ans" fait apparaître le temps de transport domicile-travail comme la composante la plus importante dans le choix d'un nouvel emploi. (Etude faite par la SACEC pour le compte de la Direction Régionale du travail et de la main d'oeuvre de la Région Parisienne - 1974)

"employés" (*). Cette croissance est due principalement à l'augmentation régulière de 1954 à 1975, du nombre de femmes employées. Si la part des "employés" dans la population active est passée de 10,8% en 1954 à 17,7% en 1975, la part des femmes dans cette catégorie socio-professionnelle est passée de 52,8% en 1954 à 63,9% en 1975, alors que les femmes ne représentent que 37,3% de la population active totale. La catégorie "employés" est celle qui a connu la plus forte féminisation de ses emplois. Ceci n'est pas un hasard comme nous le verrons plus loin.

Mais il convient de noter que cette féminisation de la catégorie "employés" s'inscrit dans un contexte de développement rapide de l'activité salariée des femmes, de 1954 à 1975, qui devait marquer la plupart des catégories socio-professionnelles. Cette féminisation de la catégorie "employés" est d'autant plus remarquable que, par ailleurs, la catégorie "Professions libérales-cadres supérieurs" qui connaissait la croissance la plus rapide (5,6% par an entre 1968 et 1975 contre 3,6% par an pour les employés) comptait encore en 1975 que 23,2% de femmes.

Mais en dépit de la part croissante de la population féminine dans cette catégorie socio-professionnelle, les femmes n'occupent pas tout à fait les mêmes emplois que les hommes et certains métiers leur sont plus spécifiquement réservés au sein même de cette catégorie.

2°/ Pas de réelle mixité au sein même de cette catégorie socio-professionnelle.

Si l'on examine la catégorie des employés de bureau

(*) Parmi la population active féminine, les "employées" sont les plus nombreuses: elles étaient 2 455 000 au recensement de 1975 contre 1 837 000 ouvrières. La part des employées dans la population active féminine est ainsi passée de 16,3% en 1954 à 29,2% en 1976. (Source: L. THEVENOT "Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat" Revue Economie et Statistique n° 91 - juillet-août 1977 INSEE)

(qui représente 81% de l'ensemble des employés), on voit que celle-ci est partagée grossièrement en employés non qualifiés (688 000) très féminisés (70%) et en emplois qualifiés (451 000) comme les employés des banques et assurances, qui ne sont occupés que pour moitié par des femmes.

De plus, l'extension de techniques récentes a souvent provoqué le développement de professions caractérisées par des opérations peu qualifiées et répétitives. Or ces emplois sont occupés pour leur grande majorité par des femmes; avec 5,3% de rythme de croissance annuelle, les 51 000 emplois de standardistes et de téléxistes sont féminisés à 96%.

Cette non-mixité se retrouve dans les emplois de commerce : ainsi, par exemple, si les caissiers diminuent de 1% par an (on en compte 71 000 en 1975), les caissières, en revanche, augmentent à un rythme très rapide passant de 39 000 en 1968 à 64 000 en 1975 (+ 7,1%) (*).

La dichotomie entre les métiers des hommes et ceux des femmes est donc très forte dans cette catégorie socio-professionnelle comme dans le secteur secondaire (où les femmes occupent principalement les emplois "d'ouvrières spécialisées").

Les femmes "employées" sont ainsi très représentatives des femmes, de plus en plus nombreuses, qui exercent (ou ont exercé) une activité professionnelle. Ce phénomène est lié aux besoins croissants de l'économie qui a fait appel aux femmes sur le marché du travail, et ceci, même en période de crise. Malgré la récession économique de 1974-75, le niveau de l'activité professionnelle féminine a augmenté. En une année la population active féminine s'est accrue de plus de 148 500 unités, atteignant en mars 1976, 8 456 700 femmes actives (**). Depuis 1968

(* cf. également, pour les statistiques sur les emplois féminins dans le tertiaire, A. MICHEL "Travail féminin, un point de vue" - Travaux et Recherches de Prospective - La Documentation Française n° 54 - février 1975

(**) Source : Les collections de l'INSEE - D. 48 B. SEYS, P. LAULHE. Enquête sur l'emploi de 1976.

cette croissance des effectifs féminins a été le double de l'augmentation des effectifs masculins. En fait la récession a surtout eu pour effet de ralentir la croissance des effectifs féminins dans les secteurs où les femmes étaient traditionnellement sous-représentées.

Mais quelle est la place des "employées" dans les rapports de production capitaliste ?

3°/ Une position de classe hybride et ambiguë

Les analyses de G. DUMENIL dans ce domaine nous ont paru fort pertinentes et nous ont aidé à fonder, d'un point de vue théorique, nos hypothèses sur le rapport des femmes "employées" au travail professionnel et à la famille. G. DUMENIL (*) dans son analyse des classes sociales démontre que "le groupe des cadres et employés, considéré dans son ensemble, apparaît de plus en plus comme le substitut du capitaliste. Il constituerait à ce titre une fraction nouvelle de la bourgeoisie ". Il montre comment les tâches spécifiques du capitaliste dans sa fonction de capitaliste sont progressivement transférées à un "être collectif", le groupe des cadres et employés. Il leur reconnaît accomplir "la fonction" capitaliste "parcellaire". Ce groupe social, en croissance rapide, veille à la valorisation et à la circulation du capital. Il effectue donc des tâches improductives, non créatives de valeur " qui peuvent le devenir en partie dans la mesure même où le labeur du capitaliste doit l'être ". Ce groupe social personnifie collectivement le capital "in actu" comme le capitaliste le personnifiait individuellement. Ses membres tirent leurs revenus de la plus-value précédemment accaparée, ce qui ne suffit pas à en faire des capitalistes. L'ampleur numérique croissante de ce groupe social n'apparaît donc pas comme un phénomène fortuit isolé. "Il prend tout son sens si on le situe au coeur même de la mutation générale et permanente des rapports de production capitaliste".

Prolétaire ou capitaliste ? Pour G. DUMENIL, le cadre ou l'employé n'est ni l'un, ni l'autre, et tous les deux à la fois :

" Il vit d'une partie de la plus-value, ce qui ne suffit pas à en

(*) G. DUMENIL "La position de classe des cadres et employés" PUG-Grenoble 1975

faire un capitaliste, mais le différencie du prolétaire. Il est salarié, licenciable, chômeur potentiel - à ce titre, il semble vivre la condition prolétarienne -

Il est un élément d'un personnage collectif, substitut du capitaliste actif dont il assume les fonctions ".

A la constatation de l'hybridité de ce groupe social, DUMENIL cherche à donner un contenu et donc une signification. L'ambiguïté n'est pas levée mais spécifiée. La pratique elle-même ne lève pas cette ambiguïté mais la confirme pleinement. "Que l'on considère par exemple le développement d'un mouvement de grève dans une entreprise. L'attitude des employés subalternes est déjà très différente de celle des producteurs; la propriété des tâches qu'ils exécutent, la proximité spatiale même de l'état-major de l'entreprise (*) ... tous ces éléments les pénètrent plus ou moins consciemment de l'idée de cette participation aux tâches capitalistes qui est la leur, bref de leur position sociale. Ils participent à la lutte dans certaines phases, dans une certaine mesure, en tirent des avantages matériels, mais se choquent, s'offusquent de la remise en cause du rapport- que l'on considère avec respect- entre celui qui produit et celui qui gère, au sens le plus large du terme. Dès que le mouvement s'affaiblit ou se durcit au contraire, se rompt la solidarité salariale (**).

Par ailleurs, DUMENIL fait remarquer que la position de l'employé semble se différencier notablement de celle du cadre, et se rapprocher parfois singulièrement de celle du prolétaire. Peut-on assimiler pour cela le mode d'exploitation de l'employé à celui du prolétaire ? Certes non, car comme il le démontre dans ses travaux, la théorie du capital "réunit" le cadre et l'employé, bien plus qu'elle ne les sépare . " Certes, il n'est pas surprenant de constater qu'intérieurement au mode de production capitaliste, cette parcellisation des tâches capitalistes se soit opérée de façon antagonique, mais cette constatation ne nous fournit pas le

(*) Par ailleurs C. DURAND note qu' "il est intéressant de constater que dans l'usine, l'horizon social des employés, beaucoup plus ouvert que celui des ouvriers, se rapproche sensiblement de celui des cadres" ("Mobilité sociale et conscience de classe" in "Le partage des bénéfices" Darras - Les Editions de Minuit - Paris 1966 3è partie -ch.III)

(**) op. cit..... p.97

concept d'un clivage cadre/employé " (*)

Travaillant tous à la mise en valeur du capital et à sa circulation, les cadres et employés se "partagent" la plus value accrue. Mais selon DUMENIL, il semble évident que ce partage des avantages acquis n'ait aucune raison de s'opérer de façon harmonieuse, non antagonique. DUMENIL conclut que "l'étude de la position de classe des cadres et employés confronterait ainsi l'analyste à deux antagonismes :

- l'opposition capitaliste/prolétaire, expression de la valeur explicative de la théorie du capital dont l'analyse se complique du fait des transformations internes du groupe dirigeant. Cette perspective réunit cadres et employés au sein d'une petite bourgeoisie fortement hiérarchisée.
- une opposition d'un type nouveau qui trouve son expression actuelle au sein de ce groupe qui veille au processus d'ensemble du capital.

L'analyse que font de cette catégorie sociale, C. BAUDELLOT, R. ESTABLET et J. MALEMORT (***) diffère sensiblement de celle de G. DUMENIL puisque ceux-ci excluent de la petite bourgeoisie française les "employés". Ces auteurs mettent l'accent sur la prolétarianisation des employés qui "ont deux traits fondamentaux en commun avec les ouvriers : au niveau de la division du travail, il tendent de plus en plus à être dessaisis des tâches intellectuelles et des fonctions de commandement (fussent-elles subalternes), à être soumis dans leur activité aux cadences de la production; au niveau de la distribution, le salaire qu'ils perçoivent est exactement égal à la valeur de leur force de travail. Les employés sont des quasi-prolétaires, ce ne sont pas des petits-bourgeois"(***)).

Mais le fait que les tâches des employés, tendent, dans certains secteurs, à se mécaniser et à se rapprocher par certaines de leurs caractéristiques de celles des ouvriers (ces changements, facilités par la "féminisation" croissante de cette catégorie, peuvent donner l'impression

(*) op. cit.... p. 103

(**) C. BAUDELLOT, R. ESTABLET, J. MALEMORT "La petite bourgeoisie en France" Ed. Maspéro - Paris 1974

(***) op. cit.. p. 233

que les frontières entre les employés et les ouvriers s'estompent) (*), ne nous semblent pas incompatibles avec les thèses de DUMENIL; ceci confirme, au contraire, toute l'ambiguïté de la position de classe des employés.

4°/ Les effets des techniques nouvelles sur les conditions de travail des "employées"

Bien entendu, les processus de dégradation des conditions de travail diffèrent selon les métiers exercés par les employés.

Certains emplois, parmi les emplois de bureaux (qui constituent 81% de l'ensemble des emplois de cette catégorie socio-professionnelle), ont été transformés par la mise en place d'une nouvelle division du travail à l'intérieur des secteurs administratifs. Ainsi, les emplois de dactylos, sténo-dactylos, secrétaires, peuvent exiger une qualification complète, mais dans bien des cas, la recherche de progrès de productivité dans les secteurs tertiaires a conduit à organiser des "pools" qui ont modifié la nature des tâches effectuées, désormais plus parcellaires. De plus, l'extension de techniques récentes a souvent provoqué le développement de professions caractérisées par des opérations peu qualifiées et répétitives. Le cas le plus exemplaire de l'impact de l'utilisation d'une technique nouvelle sur les emplois est celui de l'informatique (**)

Ces phénomènes de standardisation du travail, de mécanisation, de parcellisation des tâches, de contrôle du rythme et de l'organisation du travail (***) , qui affectent en premier lieu les employés du commerce et ceux des assurances et banques, tendent à se généraliser dans tous les secteurs où travaillent des employés et "cela d'autant plus vite que le secteur concerné occupe une place plus névralgique par rapport à ce qui est le moteur de l'évolution: l'accumulation au niveau de la production(****)

(*) Selon A. LIPIETZ "La féminisation des emplois tertiaires est l'indice de la prolétarianisation de ces emplois... indice, et non preuve bien entendu" ("La dimension régionale du développement du tertiaire" CEPREMAP - rapport n° 7801)

(**) cf. L. THEVENOT " Les catégories sociales..op cit.

(***) cf. J. MAGNIADAS "Economie et politique " juillet 1973 n° 228

(****) C.BAUDELLOT, R. ESTABLET, J.MALEMORT op. cit. p. 134
cf.aussi "Emploi féminin et techniques nouvelles" dans A.MICHEL
"Travail féminin.Un point de vue" op. cit.

Parmi les femmes que nous avons interviewées, deux ont particulièrement insisté sur la dégradation de leurs conditions de travail(✱).

Conscientes des causes de cette dégradation, elles étaient toutes deux syndiquées (l'une à la C.F.T.C., l'autre à la C.G.T.) et se disaient prêtes à participer encore à des luttes pour faire valoir leurs droits. (Mais cette attitude contestataire dans le monde du travail ne se reflétait nullement dans la sphère familiale. Fataliste, l'employée de banque ne songe nullement à remettre en cause la non-participation de son mari aux tâches domestiques et familiales. Politisée, active militante, l'employée de la RATP ne souhaite qu'un réaménagement des rôles au sein de la famille qui se limiterait à un partage plus égalitaire des tâches)

Ainsi, l'analyse de la position de classe des employées nous a aidés à comprendre pourquoi, en dépit de la dégradation de leurs conditions

(✱). Une employée de banque :

" Elles étaient bonnes mais elles se sont beaucoup détérioriées, c'est plus dur qu'avant... la discipline est beaucoup plus rigoureuse, c'est à dire dans le temps (il y a cinq ou six ans) si on voulait s'arrêter, il y avait des possibilités de s'arranger avec son chef... Avant quand on était fatiguée, on s'arrêtait cinq minutes, on allait boire, maintenant - "où est passée Mme Untel ?". et tout ! Les horaires de travail sont 8h30 - 17h30. Avant on nous concédait cinq minutes de retard.. maintenant faut qu'on arrive à l'heure, mais le soir on ne regarde pas si vous restez plus longtemps.. le soir pratiquement jamais on ne sort à 5h30.. Si vous sortez à 5h30, on vous fait une de ces têtes ! "

Entre les "chefs" et "elles" (elle et ses collègues)" maintenant c'est vraiment la guerre."

. L'employée de la RATP, chef de station :

" Pendant sept heures, on est toute seule en station, avec de l'argent, un mardi, le 2 mai, j'ai fait toute seule 2 500 000 francs avec la carte orange.. c'est angoissant,.. c'est affreux de rester toute seule pendant sept heures, sans contact.. le voyageur n'est plus traité comme un client. Avant on avait quand même un contact avec la clientèle, on faisait des petits trous dans les billets, on finissait par connaître des gens, des habitués qui vous disaient deux mots en passant "

de travail, les femmes employées que nous avons interviewées ne s'assimilaient pas, au niveau des représentations qu'elles se font de leur activité professionnelle, à des prolétaires; effectuant des tâches impliquant un certain travail intellectuel (les secrétaires, les employées de banque, les caissières, les employées d'administration), proches ou en contact même avec la direction, ayant parfois des responsabilités importantes (les chefs de station à la RATP par exemple), elles ne développent pas le même système de pensée (*). C'est l'ambiguïté du statut économique et social de l'employée qui détermine fortement, à notre avis, leur rapport au travail professionnel et les représentations qui lui sont liés : cette ambiguïté se reflète d'ailleurs au niveau des discours qu'elles tiennent sur le travail professionnel pour les femmes en général et sur le leur en particulier.

5°/ La contradiction entre leur vécu et leurs représentations du travail professionnel.

En ce qui concerne l'appréciation de leur propre travail, il est extrêmement rare, dans le cadre d'une interview, qu'une personne reconnaisse d'emblée qu'elle n'aime pas son travail et qu'elle effectue des tâches sans intérêt. Face à une inconnue, la personne cherche, de prime abord, à se valoriser aux yeux de l'enquêtrice. D'où la difficulté de réellement saisir les représentations qu'elles ont de leur travail et ce qu'elles ressentent véritablement au niveau du "vécu" de ce travail. Nous avons tenté de contourner cette difficulté en leur demandant de parler sur le travail professionnel pour les femmes en général et en les laissant s'exprimer, sans intervenir, jusqu'à ce qu'elles viennent, d'elles mêmes, à s'exprimer sur leur propre travail.

En fait, nous avons pu découvrir indirectement que toutes, en fin de compte, vivaient de façon très ambiguë leur activité professionnelle. Soit, certaines d'entre elles, au bout d'un certain temps que durait l'entretien, avouaient qu'elles aimeraient exercer une autre activité ,

(*) R. SAINSAULIEU indique que "en matière de promotion sociale les attitudes collectives des employés... traduisent une certaine volonté d'identification aux classes supérieures et une sorte de remords ou de malaise à l'égard des ouvriers" ("Les employés à la recherche de leur identité") in "Le partage des bénéfiques" Darras -Ed. de minuit Paris 1966 - p. 307

(L'employée de la RATP " *aimerait avoir une boutique si elle avait de l'argent*", la secrétaire aimerait " *faire du théâtre si elle pouvait en vivre* "), soit elles déclaraient qu'elles arrêteraient de travailler si la question financière ne se posait pas. Une seule déclara, dès le début de l'entretien, ne travailler que pour des raisons purement financières (*) et n'éprouva aucun besoin de s'exprimer sur le travail de secrétariat qu'elle effectuait de façon épisodique et temporaire, toujours le plus près possible de chez elle, pour éviter de perdre du temps.

Cependant, au niveau de leurs discours sur le travail professionnel pour les femmes en général et le leur en particulier, apparaissaient un grand nombre de contradictions qui nous semblent fort révélatrices de l'ambiguïté de leurs rapports au travail. On constate un décalage entre leurs propos sur le travail professionnel pour les femmes en général et ceux qu'elles tiennent sur leur propre activité. Il y a distorsion entre leur discours sur le travail professionnel pour les femmes (d'où un grand nombre d'idées stéréotypées et véhiculées par les mass-médias(**)) et la façon dont elles vivent leur propre activité professionnelle.

Ainsi, presque toutes, "actives" ou non, émirent des opinions favorables en faveur de l'exercice d'une activité professionnelle :

" Le travail pour une femme c'est bien...ça lui donne une indépendance financière " - " On sait qu'on apporte quelque chose à la maison " -

*" Ca vous fait connaître des gens (***) "*

(*) Cette femme de 40 ans qui était auparavant décoratrice, avait préféré abandonner son métier et " *recupérer ma liberté, avoir moins d'argent mais pouvoir peindre..ne pas se laisser manger par le temps.. maintenant mon mari, qui était peintre a repris ses études et prépare l'agrégation.. en cas d'urgence, je retravaille, uniquement pour des raisons financières, ce n'est plus un engrenage, maintenant j'ai fait mes preuves, je suis capable de faire n'importe quoi... c'est une très grande contrainte de travailler ! "*

(**) cf. chapitre 1.

(***) L'employée de la RATP qui émit ce propos se plaignit, quelques instants plus tard, d'être enfermée sept heures par jour "seule dans une cage de verre "

" *Le travail pour les femmes, c'est bien... ça les fait sortir de chez elles, de leurs murs, de la vaisselle (*)* "

Deux, toutefois, expriment des réserves :

" *Je préférerais que les hommes soient mieux payés et que les femmes restent à la maison*" dit une femme au foyer très "traditionnelle", qui avait travaillé avant la naissance de son unique enfant comme hôtesse, mais plus tard elle affirme " *Le rêve c'est le mi-temps* "

Une standardiste dans un hôpital :

" *Il est certain que quand on peut, il est plus agréable de rester à la maison... ça ne m'est jamais venu à l'idée de m'arrêter de travailler ... je travaille sur place.. c'est peut être pour ça, s'il fallait que je traverse Paris, je songerais peut-être à m'arrêter* " .

Quelles sont alors les représentations qu'elles se font de leur propre travail ? Là, règne encore une certaine confusion: elles oscillent sans cesse en parlant de leur travail, entre les aspects positifs et négatifs (ou qu'elle vivent comme tels). Elles adoptent ainsi rarement une attitude uni-latérale, elles se contredisent : "*J'aime assez mon travail.... j'aimerais faire autre chose*" (**) Prisonnières de l'idéologie "moderniste" comme nous l'avons montré précédemment, elles n'osent pas toujours déclarer franchement qu'elles aimeraient faire "autre chose", mais en même temps, il semble qu'elles ne vivent pas leur travail assez négativement (car elles veulent toujours trouver comme pour se valoriser à leurs propres yeux - en dehors des raisons financières - un ou plusieurs avantages) pour avoir franchement envie d'y renoncer; ceci d'autant plus qu'elles n'entrevoient souvent comme seule alternative possible, à la cessation de leur activité professionnelle, que leur retour au foyer.

(*) Celle-ci, employée dans une école privée, déclarait par ailleurs :
 " *Quand je ne travaillais pas, je ne me suis jamais ennuyée chez moi*"

La secrétaire de l'Ecole de Commerce "*C'est une ouverture vers l'extérieur... sur le plan familial j'apporte aussi ma contribution, je me trouve sur un plan d'égalité avec mon mari..*"

(**) cf le texte page suivante.

(**) Une employée de banque (âgée de 27 ans, deux enfants, gagnant un salaire de 4 000 francs par mois) que nous avons interviewée, représente à ce titre un exemple intéressant : *"mon travail ça me plaît...mais c'est extrêmement fatiguant, physiquement et nerveusement..il faut se lever, le client est roi.. il faut bouger sans arrêt.. les contacts avec les collègues sont très bons "*, mais plus tard elle dit travailler avant tout pour des raisons financières *" pour avoir un deuxième salaire... on a prévu de vivre avec deux payes, c'est impossible de revenir en arrière, une fois qu'on a commencé c'est fini.. à cause des charges qu'on a prises sur nos salaires "* (elle et son mari, agent de maîtrise, ont acheté un pavillon avec jardin en lointaine banlieue).

Et pourtant, elle revient d'elle même sur les aspects de son travail qu'elle vit positivement : *"C'est jamais la même chose..il faut toujours rechercher.. je suis toujours à l'affût du nouveau, j'aime bien ce travail de recherche (quand il y a une erreur dans les comptes en fin de journée).. je suis contente quand j'ai trouvé "*.

L'employée à la RATP (chef de station depuis 13 ans) déclare d'emblée *" Je n'aimerais pas rester sans travailler... à partir du moment où les enfants vont à l'école le travail c'est une libération.... pour moi le travail c'est pas aliénant... "*

Malgré tout, elle ne rend compte de son travail qu'en termes critiques. Cependant elle compense son manque de socialisation durant ses heures de travail par une activité politique et syndicale intense.

Un autre femme (28 ans, secrétaire dans une école) affirme que son travail *" est intéressant parce qu'il me permet d'avoir des contacts avec de nombreuses personnes... avec les professeurs, avec les étudiants, on communique très bien entre nous... et je fais des tas de choses différentes, je ne tape pas seulement à la machine, je m'occupe de l'accueil des étudiants et des contacts professeurs-étudiants, des notes "*

Elle a donc l'impression de participer à un travail collectif, du fait de sa proximité d'avec les professeurs et la direction, elle s'assimile d'une certaine façon à eux et n'a pas l'impression de n'accomplir que des tâches subalternes ou exécutives.

D'autre part elle déclare *" oui j'aimerais m'arrêter de travailler .. ou au moins, ne faire qu'un mi-temps"*; mais plus tard elle dit *" je ne pourrais pas rester chez moi vingt quatre heures sur vingt quatre..le travail c'est quand même une ouverture vers l'extérieur "*.

Une autre catégorie de femmes, quant à leurs représentations liées à leur travail, se distingue : celles qui le vivent comme un prolongement de leurs activités familiales et domestiques. Elles ont l'impression de par le type de tâches qu'elles effectuent sur le lieu de leur travail, de passer sans rupture de l'une à l'autre. Il semble bien alors que cette adéquation entre leurs représentations de leurs rôles dans la famille et dans le travail les aide à "intérioriser" plus facilement l'idéologie "moderniste" de la femme active et épanouie qui sait concilier famille et travail :

La femme employée dans une école privée (surveillance de la cantine, aide aux maitresses pour les travaux scolaires, ménage de l'école, rangements) : *" C'est un travail que j'ai pris pour être avec mes enfants.. et puis j'aime bien les enfants en général, j'aide les maitresses.. L'ambiance est très bonne, on cause avec tout le monde, c'est intéressant, je me suis vraiment attachée à l'école "*

Mais dans l'ensemble, pour ces femmes qui travaillent, motivées avant tout (mais pas seulement) par des raisons financières, il y a conflit entre les valeurs idéologiques qu'elles mettent en avant, (comme pour se justifier à leurs propres yeux) et les besoins ou désirs réels qu'elles ressentent plus ou moins confusément. D'où un discours émaillé de contradictions. Tout se passe comme s'il y avait un mouvement de flux et de reflux entre un désir profond de ne pas travailler à l'extérieur (mais qu'elles s'avouent difficilement du fait de l'idéologie dominante qui valorise, dans leur milieu social, le travail professionnel pour les femmes) et une certaine réticence à se retrouver femme au foyer. Cette réticence étant liée à la fois à la crainte de l'isolement social que cela impliquerait et au fait qu'à leurs yeux, la "femme au foyer" est quelque peu dévalorisée (*). D'où un grand nombre d'incertitudes et une culpabilisation constante quoi qu'elles fassent.

Mais la façon dont elles "vivent" leur travail et leurs rôles familiaux, les représentations qui leur sont liés, contribuent au phénomène de leur marginalisation du monde professionnel que nous voudrions

(*) Et ceci d'autant plus qu'elles seront proches de par leur mariage et/ou leur origine familiale, du milieu des "cadres".

analyser maintenant. Ce vécu et ces représentations du travail découlent en partie de la place de ces femmes dans les rapports de production et des tâches qui leur sont affectées. D'autre part, ils participent avec d'autres facteurs, aux processus de constitution de cette marginalisation.

6°/ Des marginales du travail professionnel.

Il y a marginalisation au niveau du déroulement de leur "carrière" professionnelle et au niveau de leur vécu. Mais il est bien évident que les effets de cette marginalisation sont à la fois causes et conséquences du même phénomène.

L'effet le plus apparent de cette marginalisation est la discontinuité de leur vie professionnelle.

Toutes les "femmes au foyer" que nous avons interviewées avaient exercé durant une certaine période de leur vie une activité professionnelle comme "employée" ou l'exerçait encore de façon périodique mais toujours temporaire. Les autres, femmes "actives" au moment de l'interview, avaient toutes à un moment donné de leur vie (sauf une, âgée de 31 ans, qui n'a jamais cessé de travailler depuis l'âge de 18 ans : l'employée de la RATP) interrompu leur métier, plus ou moins longtemps et pour diverses raisons (départ de la famille en province, changement du lieu d'emploi du mari, sans que la femme cherche ou puisse retrouver un nouvel emploi près du nouveau lieu de résidence, maladie), la raison la plus courante étant celle liée à la venue d'un enfant.

Ceci n'a rien d'étonnant si l'on se réfère aux statistiques concernant les effets d'une naissance sur le cours de l'activité professionnelle des mères. Ainsi on constate (*) que les "employées" se situent à "mi-chemin" des cadres et ouvrières : les employées cessent moins souvent leur travail à l'extérieur lors de la première et de la deuxième naissance que les ouvrières, mais plus souvent que les femmes cadres ou professions libérales. Après la seconde naissance, les "employées" poursuivent leur activité deux

(*) S o u r c e : "Population et sociétés" n° 102 - INED mai 1977

fois plus souvent que les "ouvrières" et les "cadres moyens ou supérieurs" trois fois plus souvent.

Ces écarts importants reflètent évidemment des différences considérables dans l'intérêt, tant financier que personnel, des métiers exercés, d'autant qu'il faut mettre en balance, revenus procurés et coûts (transports, garde...) et pénibilité du travail de la mère.

Mais il nous a semblé que les raisons invoquées par les femmes, pour justifier la cessation de leur activité professionnelle avaient été très souvent des prétextes ; qu'elles rationalisaient (*) comme pour se justifier, utilisant des critères soit financiers ("*avec la garde l'enfant par une nourrice, les transports et tout... ce n'était plus rentable..*") soit moraux ("*l'enfant jusqu'à deux ans a besoin de sa mère à la maison.. je voulais élever moi même mon enfant... je n'avais pas envie de le donner à une nourrice ou de le mettre à la crèche...*") soit d'ordre pratique ("*je n'ai trouvé personne pour le garder... il n'y avait plus de place à la crèche et pas de nourrice aux environs...*").

Il se révélait et nous nous en apercevions au détour des réponses à d'autres questions ou en abordant d'autres sujets, qu'en fait elles avaient saisi le plus souvent l'opportunité que leur offraient certaines circonstances particulières pour interrompre - au moins momentanément - leur vie professionnelle ; le temps peut-être d'oublier les inconvénients et les contraintes de celle-ci et de retrouver (et de se laisser) ceux de la "femme au foyer" d'où l'oscillation permanente entre "être une femme active" ou être une "femme au foyer". (Ces justifications nous semblent d'ailleurs révélatrices de la culpabilité qu'elles éprouvent lorsqu'elles arrêtent de travailler.)

Cette interruption d'activité est d'ailleurs une donnée essen-

(*) Par rationalisation nous entendons, selon la définition donnée par J. LAPLANCHE et J.B.PONTALIS (Vocabulaire de la psychanalyse -PUF Paris 1967), "le procédé par lequel le sujet cherche à donner une explication cohérente du point de vue logique ou acceptable du point de vue moral, à une attitude, une action, une idée, un sentiment, etc.. et dont les motifs véritables ne sont pas aperçus" (p. 387)

tielle de la vie professionnelle des femmes (*). Mais l'étude du CERP montre l'importance du type d'emploi exercé et de ses conditions de travail par rapport à la continuité de l'activité féminine. Ainsi les employées de bureau cessent moins souvent leur activité professionnelle que les ouvrières et vendeuses, mais plus souvent que les femmes cadres qui sont celles qui abandonnent le moins fréquemment leur activité (**)

Mais il apparaît au total extrêmement difficile de démêler l'écheveau complexe des raisons pour lesquelles les femmes décident de cesser ou de ne pas cesser leur activité professionnelle. Un fait nous a paru révélateur : si la grande majorité des femmes qui travaillent évaluent globalement le gain financier apporté par leur activité professionnelle, seule une femme de notre échantillon (parmi les femmes mariées) avait fait un calcul précis de ce gain. Cette imprécision nous semble significative quant aux raisons réelles de l'activité professionnelle. Elle conduit à se demander si les raisons économiques souvent avancées ne recouvrent pas d'autres motivations. En nous référant au phénomène décrit dans le premier chapitre, "écartèlement" des femmes entre une idéologie empreinte de valeurs traditionnelles et une idéologie "moderniste", on peut sans doute mieux comprendre l'ambiguïté des attitudes des femmes de notre échantillon à l'égard du travail.

Si il est vrai qu'un salaire faible du mari contraint financièrement certaines femmes (la femme standardiste mariée à l'employé d'une boucherie par exemple) dont les enfants sont en âge d'aller à l'école, à un travail dont la rémunération permet simplement de faire face aux dépenses quotidiennes, pour les femmes jouissant d'un statut socio-professionnel

(*) cf. A. LABOURIE-RACAPE, M.T. LETABLIER, A.M. VASSEUR "L'activité féminine - Enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle" - Cahiers du Centre d'Etudes de L'emploi n° 11 - PUF 1977.
L'étude démontre que la distinction entre femmes actives et femmes inactives, utilisée par les statisticiens ne permet pas de rendre compte du déroulement de la vie active des femmes et qu'il est nécessaire d'utiliser un concept dynamique et non plus statique de l'activité.

(**) cf. également N. TABARD.. op. cit p. 152

plus "confortable", les raisons apparaissent plus complexes (ainsi la femme employée de banque mariée à un agent de maîtrise gagnant 4 250 F. par mois). Les raisons économiques incitent sans nul doute (et sont primordiales pour toutes les femmes de notre enquête) une grande partie d'entre elles à exercer une activité professionnelle, mais ces raisons ne se réduisent pas au seul besoin financier.

D'autant plus que les considérations sur les ressources apportées au ménage sont à envisager avec prudence car l'argument invoquant la nécessité matérielle du travail de la femme relève d'une appréhension subjective des "besoins" du ménage (*), qui eux mêmes sont le reflet du niveau de vie attaché au milieu social.

On peut donc peut-être interpréter ces fréquentes interruptions de leur vie professionnelle (spécifiques à ce groupe social) comme une certaine résistance (plus ou moins consciente) au monde du travail, au salariat qui ne leur apporte au fond que des satisfactions limitées et des contraintes considérables. Cependant après une certaine période d'inactivité à l'extérieur du foyer, la plupart des employées souhaitent reprendre leur travail (**), ce qui montre bien que le rôle de la "femme au foyer" ne les satisfait pas non plus complètement et engendre un autre type de frustrations.

Celles-ci semblent bien se situer, une fois de plus, dans une position très ambiguë. Elles ne "rejettent" pas le travail de façon aussi systématique que les ouvrières, car les tâches qu'elles effectuent sont

(*) Ainsi le ménage auquel appartient la femme "employée de banque" dispose, outre la machine à laver le linge et le réfrigérateur, d'un congélateur, de la TV couleur, du téléphone, de deux voitures, d'une résidence secondaire et d'une chaîne stéréophonique.

(**) Comme le montrent une série d'enquêtes cf. en particulier N. TABARD "Besoins et aspirations" op. cit. p. 198 Tableau 54 et " La naissance d'un enfant " Population et sociétés n° 102 INED mai 1977 - Cette étude montre que même si elles ont des charges de famille parmi les femmes inactives, 30% souhaitent avoir une activité immédiatement et 38% à terme; moins d'une sur quatre n'envisage aucune activité, même dans un avenir plus ou moins éloigné.

moins rebutantes et plus valorisées socialement que celles des ouvrières, mais elles ne peuvent y "adhérer" avec autant de conviction que les femmes cadres. D'où l'extrême complexité de leurs attitudes et comportements à l'égard du travail.

Les résultats des travaux de N. TABARD semblent confirmer ces hypothèses : " Les ouvrières sont du côté de l'opposition au travail féminin. Les attitudes sont de plus en plus favorables lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie socio-professionnelle.. et plus il y a adéquation entre la réalité et les attitudes : les cadres sont aux deux extrêmes selon qu'elles exercent ou non, tandis que les ouvrières sont toutes du côté de l'opposition au travail féminin, qu'elles travaillent ou aient cessé (momentanément ou définitivement) (*)

Une autre expression de cette "marginalisation" est l'absence d'un réel investissement dans le travail. Ici encore il convient de nuancer suivant le type d'emploi exercé : les femmes qui ont un emploi stable, régulier, "sécurisant" paraissent accorder à celui-ci plus de place dans leur vie que celles qui l'exercent de façon temporaire ou parce qu'elles ne peuvent vraiment pas faire autrement que de travailler. Néanmoins, même lorsqu'il existe, cet investissement nous semble très superficiel. Comme nous l'avons vu, leur socialisation par le travail est assez limitée. S'investissant peu dans leur activité professionnelle, la famille peut alors d'autant assurer son emprise et "phagocyter" leur affectivité, leur vie sociale et leur vie quotidienne. C'est sans doute pour cela qu'elles chercheront toujours plus à régler leur vie professionnelle en fonction de leur vie familiale que le contraire.

Mais ce manque d'investissement n'est pas seulement lié à leurs conditions de travail, aux tâches qu'elles effectuent (donc par leur place dans les rapports de production), mais est également corrélé à d'autres facteurs.

Le fait, en particulier, qu'elles ne peuvent envisager sérieusement une "carrière" professionnelle et que leurs espoirs de promotion dans

(*) N. TABARD op. cit. p. 173

ce domaine sont très limités, contribue à ce phénomène de désinvestissement.

Aucune des femmes avec qui nous avons eu un entretien, n'avait un niveau d'instruction élevé (une seule avait fait des études supérieures, trois seulement possédaient le baccalauréat et deux s'étaient arrêtées là). Toutes les autres avaient interrompu leur scolarité durant le secondaire. Plusieurs étaient cependant titulaires d'un C.A.P. (un de coiffure, un de couture, les autres, soit de sténo-dactylo, de banque ou de secrétariat).

Or, d'après l'enquête "Formation-Qualification professionnelle de 1970", 10% seulement des employées de bureau avaient des chances de devenir cadres moyens et 6% des employées de commerce. Il est intéressant, à ce propos, de relever dans les résultats d'une enquête effectuée auprès des différentes catégories professionnelles de cinq grandes entreprises parisiennes (*) que ceux qui évoquent la "chance" comme facteur de réussite professionnelle sont nombreux dans les catégories où les femmes sont majoritaires : les employés et certains groupes d'O.S.. "Les femmes n'interprètent pas leurs chances moindres de réussite en termes sociaux ou politiques, mais par référence à une sorte d'irrationalité des mécanismes de mobilité. Que cette vision de la société comme irrationnelle apparaisse chez des O.S. ou des "employées" confirme qu'on puisse interpréter cette attitude de "désengagement" (" la réussite ça ne nous concerne pas ") comme réaction de groupes professionnels marginaux."

Le manque de qualification professionnelle, les absences répétées ou congés pris à la suite de la naissance d'un enfant, l'inadéquation de la formation reçue au métier exercé (ainsi la coiffeuse devenue standardiste ou la couturière employée de mairie) sont autant d'obstacles qui jalonnent la "carrière" professionnelle de ces femmes.

Autre facteur qui contribue à ce "désinvestissement" : le faible niveau de salaire de ces femmes. Parmi les femmes interviewées, une seule

(*) C. DURAND " Mobilité sociale et conscience de classe " op. cit... p.278

gagnait 4 000 francs par mois (*). La moyenne mensuelle des autres salaires s'établissait autour de 2 500 - 3 000 francs. Ainsi les hommes et les femmes employés ne perçoivent pas le même salaire. En 1973, les employés de bureau (fonctionnaires non compris) ont un salaire mensuel moyen de 1 870 francs alors que les employées de bureau ne perçoivent en moyenne que 1 520 francs par mois; de même les hommes employés de commerce touchent en moyenne 1 990 francs par mois, les femmes 1 170 francs, soit à peine plus de la moitié (**)

Pourtant aucune femme ne "vivait" vraiment son salaire comme un salaire d'appoint. Il leur paraissait indispensable pour subvenir aux "besoins" du ménage. Ici encore, est-ce un moyen pour justifier leur activité professionnelle à leurs yeux ou aux yeux du mari ou le ressentent-elles vraiment comme une nécessité économique ? La question se pose.

Toujours est-il que l'ensemble des processus que nous venons d'analyser et qui conduisent à la "marginalisation" des femmes employées par rapport à la sphère professionnelle contribuent au phénomène de pénalisation et de surexploitation des femmes dans le monde du travail. Mais en même temps, les mécanismes de fonctionnement de ce phénomène sont rendus possibles du fait du statut et des rôles spécifiques des femmes dans la famille. En ce sens, la "famille" exerce une action complice du système économique. De par son organisation et fonctionnement elle permet la mise en place des rouages qui vont renforcer la marginalisation professionnelle des femmes.

(*Une employée de banque, et encore déclare-t-elle : "Ils nous font participer aux bénéfices, mais ils feraient mieux de le garder.. au début on avait quand même des participations qui étaient raisonnables... Cette année, j'ai reçu après 11 années de banque, 300 francs à toucher dans cinq ans.. compte tenu du chiffre d'affaires de la banque, c'est une misère, c'est vraiment de la charité,... mon mari, lui, il touche vraiment des participations au bénéfice ..".

(**) Source : "Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1973" - Les collections de l' INSEE, volume MG1

D'elles mêmes, également de par leurs attitudes à l'égard du travail, liées à leurs représentations extrêmement mitigées, elles participent à la création des conditions du phénomène de leur pénalisation dans le monde du travail.

Par ailleurs, cette "marginalisation" intervient dans les processus qui permettent la constitution de ce "volant de main d'oeuvre" nécessaire au système économique. Ce n'est pas un hasard, et ceci est bien connu, si les femmes sont les premières à être victimes du chômage. Premières licenciées et dernières embauchées "les femmes constituent une réserve à double titre: hors de l'activité recensée, en tant que disponibilités éventuellement mobilisables; comme actives lorsqu'elles subissent de façon privilégiée les conséquences des variations des besoins de main d'oeuvre. La fonction du chômage féminin est liée à l'existence de disponibilités potentielles, mais dépasse très largement ce phénomène puisqu'elle s'exprime aussi par une infériorité spécifique des titulaires d'emploi" (*) Or l'enquête sur l'emploi de 1976 (**) fait apparaître que la situation des femmes dans la catégorie employée redevient plus difficile que celle de la catégorie ouvrière. Le nombre d'employées à la recherche d'un emploi a augmenté de + 4,1% en un an (le chômage concernant 5,8% de la population active féminine contre 3,2% de la population active masculine).

En Région Parisienne, les emplois les plus demandés par les femmes à la recherche d'un travail sont les emplois de bureaux : ceux-ci sont sollicités par 38% des femmes alors qu'ils ne constituent que 22,4% des offres. Parmi les "demandeuses d'emploi non satisfaites" en Région Parisienne (en 1975) 44% étaient des employées qualifiées (***)

C'est donc un ensemble très complexe de facteurs d'ordre divers qui amènent ces femmes "employées" à décider d'exercer ou non un emploi, donc à se trouver devant les alternatives suivantes : soit privilégier totale-

(*) F. MICHON "Chômeurs et chômage" Thèse 3^e cycle Université de Paris I. p. 158

(**) B. SEYS, P. LAULHE (Résultats provisoires)- Les collections de l'INSEE
D 48

(***) Bulletin d'information de la Région Parisienne n° 19 IAURP décembre 75

ment leurs activités familiales et domestiques avec toutes leurs implications dans leur vie quotidienne, soit adopter une solution "modérée" et intermédiaire en exerçant une activité professionnelle mais qu'elles subordonneront - suivant des degrés divers (selon leur qualification, leur salaire, etc..) - à leur vie familiale et domestique.

Dans la mesure alors où l'on pourrait parler d'un "choix" (*) il est évident que celui-ci est extrêmement lié à la position sociale et économique du mari. Le fait de pouvoir se "replier" sur la famille n'est possible qu'en tant que la situation du conjoint le permet. En somme, ce phénomène de "marginalisation" est indissociablement lié à l'existence de la famille.

Mais comment dès lors tenir compte à la fois d'une part, de l'appartenance de classe du mari, qui différencie les femmes au niveau des conditions matérielles et de l'organisation de leur mode de vie et d'autre part de ce qui, malgré tout, les "unit" c'est à dire des processus sociaux économiques et idéologiques qui les instituent comme mères et épouses ?

7°/ Mères et épouses avant tout ?

Nous ne tenterons que d'apporter des éléments pour permettre une réflexion théorique sur cette question fort complexe et débattue par ailleurs. Après avoir vu dans les chapitres I et II comment les pratiques des femmes s'ordonnaient en fonction de leur rôle familial, nous voulons ici poser les arguments théoriques qui ont guidé notre travail et qui sont à la base de notre problématique.

Notre hypothèse est la suivante : au niveau des aspects matériels de leur vie quotidienne, de l'organisation et du fonctionnement de leurs pratiques ménagères et éducatives, il existe des différences notables selon que les femmes "employées" sont mariées à des cadres, des employés ou ouvriers. En ce sens nous adhérons d'une certaine façon aux idées que Daniel

(*) Cette notion de "choix" est très discutable car celui-ci est fortement déterminé, au delà des aspects financiers, par un ensemble de valeurs idéologiques, comme nous l'avons vu précédemment.

BERTAUX a développées dans son ouvrage (*) où il affirme que "la vie familiale est d'abord une vie pratique, organisée autour des pratiques matérielles répondant à une situation de classe particulière". De ce fait, l'organisation de leurs déplacements, leur répartition dans le temps, leur fréquence suivant les divers motifs peut différer; ces différences étant elles mêmes corrélées aux diverses modalités d'accès aux modes de transports - individuels et collectifs (elles mêmes liées au statut économique du ménage) - Néanmoins, ces différences, constatées à plusieurs niveaux, nous semblent plus être des différences de "dégrés" que de "nature". C'est à dire qu'au sein d'un même ensemble de mécanismes et de processus sociaux et idéologiques qui sont les mêmes pour toutes les femmes, et qui les instituent d'abord et avant tout, comme mères et épouses, il existe des aménagements divers, des formes spécifiques selon les milieux sociaux, mais qui masquent beaucoup plus qu'ils ne révèlent, que les fondements et les origines de leur oppression sont identiques. C'est pourquoi au bout de cet "enchaînement" on retrouve des pratiques différentes mais dont les "ressorts" sont les mêmes pour toutes. Car, les caractéristiques de classe ne viennent que dans une deuxième phase, secondairement, infléchir, mais de façon somme toute assez superficielle, les processus qui instituent les femmes mariées ou vivant conjugalement - (toutes les femmes quel que soit leur milieu social) - avant tout comme mères et épouses. Ce qui détermine en priorité leur mode de vie, leur vie quotidienne, leur mobilité, c'est d'abord leur rapport de dépendance à l'égard de l'homme avec qui elles vivent (rapport multidimensionnel, comme nous l'avons vu, affectif, sexuel, économique...) et le rapport aux enfants (avec tous les phénomènes qui leur sont liés) qui assignent toutes les femmes idéologiquement et socialement en priorité dans la famille. L' "enfermement" des femmes dans l'institution familiale est donc un phénomène qui transgresserait toutes les classes sociales. (Bien entendu, ceci entraîne une série de contradictions- lorsque la "famille" se trouve confrontée aux rationalités du système économique capitaliste- que les femmes affrontent suivant leur milieu social et leurs caractéristiques individuelles selon des modalités diverses, comme nous l'avons vu précédemment (**))

(*) D. BERTAUX : "Destins personnels et structure de classe" Coll. "Politiques" PUF 1977 - voir en particulier "Les rapports de production anthroponomique dans quelques familles de classe" pp.70-113

(**) Cette hypothèse n'a pu être vérifiée dans le cadre de cette recherche exploratoire. Nous nous proposons de le faire au cours des phases suivantes de notre recherche.

Peut-on en déduire pour autant que les femmes mariées, quelque soit leur propre place dans les rapports de production et l'appartenance de classe de leur conjoint, constituent une "classe sociale" ? C. DELPHY affirme que "En tant que groupe effectivement soumis à ce rapport de production (la production familiale) elles constituent une classe, en tant que catégories d'êtres humains destinés par naissance à entrer dans cette classe, elles constituent une caste" (*). F. d'EAUBONNE également souligne que le "sexe féminin est le primat indispensable pour la constitution d'une classe existante qui est composée de la très grande majorité de ses individus : épouses, mères, ménagères indépendamment de leur double appartenance à une autre classe sociale qui peut être celle des exploités... soit celle des exploités... classe de type tout à fait spécial" (**).

Cependant, est-ce parce que les travaux domestiques et l'élevage des enfants incombent presque exclusivement aux femmes et que ceux-ci sont non rémunérés, qu'il est possible d'en faire une classe sociale ? Ceci soulève deux types de questions.

a) Que recouvre cette notion de "classe sociale" ? On ne dispose pas vraiment d'une définition univoque et généralement acceptée des classes sociales. Mais si l'on s'en tient au concept de classe issu de l'approche marxiste on voit que pour le marxisme, la base économique de la constitution des classes sociales est le rapport aux moyens de production (**). Or, le rapport des femmes, mères et épouses, aux moyens de production est "médiatisé" par la famille, car comme nous avons essayé de le montrer, elles y sont assignées en priorité. Mais la famille n'est plus une unité "productive" et le travail qu'y accomplissent les femmes y diffère selon les caractéristiques de classe.

(*) C. DELPHY "L'ennemi principal" dans "Libération des femmes-année zéro Revue Partisans - n° 54-55 - juillet-octobre 1970;pp.166-167

(**) F. d'EAUBONNE "Histoire de l'art et lutte des sexes" Paris - Ed. de la Différence, 1977, p. 34

(***) cf. Rodolfo STAVENHAGEN "Classes sociales et stratification" Revue "L'homme et la Société", n° 8, 1969.
Cet article analyse les relations entre la stratification et la structure sociale et définit le concept de classe sociale.

Le fait que les femmes mariées soient victimes de la division sexuelle du travail dans la famille et placées dans un rapport de dépendance multidimensionnelle à l'égard du conjoint ne suffit pas à en faire une "classe sociale" car ceci impliquerait qu'elles aient des intérêts objectifs de classe en commun à défendre; or, au delà de revendications communes possibles (donc de luttes communes sur des points précis) il est vrai que "jamais dans le passé, les bourgeoises n'ont pu gagner les ouvrières à leur cause; qu'on le veuille ou non, il manque une communauté d'intérêts" (*). Car la famille, telle qu'elle fonctionne actuellement, est malgré tout étroitement agencée et liée au système économique et ceci bien que son "articulation" à ce système puisse engendrer des contradictions multiples (dont sont victimes en premier lieu les femmes); les interpénétrations, à différents niveaux, de la famille et du système économique et social sont telles que l'on ne peut alors considérer les femmes seulement sous l'angle d'une "classe sociale".

b) en se focalisant sur les travaux domestiques et l'élevage des enfants, on a tendance à oublier que le rapport de dépendance de la femme au conjoint, et sa subordination à l'homme dans le couple, ne peuvent se réduire à des aspects matériels. Ceux-ci sont en fait plus l'expression et le résultat d'un rapport de force inégalitaire, qui se traduit concrètement par une répartition elle-même plus ou moins inégalitaire du travail domestique. Un rapport de subordination se maintiendrait même dans le cas d'un partage strictement égalitaire des travaux domestiques et des tâches familiales. Même si la femme exerce une profession, elle n'en sera pas moins dépendante de son mari sur d'autres plans comme nous avons tenté de le démontrer au premier chapitre. L'inégalité des femmes et des hommes à l'égard de la sexualité et de l'affectivité reste fondamentale dans notre société. Ce n'est que dans les cas extrêmes que le fait de pouvoir exercer un métier pourra permettre à la femme de rompre ses liens de dépendance à l'égard du couple. C'est pourquoi nous pensons avec C. ALZON qu'il est vain de croire que "si la femme au foyer était salariée par l'homme, avec bulletin de salaire et heures supplémentaires à la clé, elle cesserait d'être une esclave pour devenir une femme libre (**), mais il ne nous semble pas que

(*) C. ALZON "Femme mythifiée, femme mystifiée" PUF - Paris 1978

(**) C. ALZON... op. cit. p. 353

" la femme qui gagne sa vie ne dépend pas d'un homme qu'elle exploite en échange de son oisiveté ou auquel elle doit acheter une liberté relative au prix d'une exploitation abrutissante "; les ménages à double carrière seraient les seuls où existerait un partage équitable des responsabilités, "les seuls où l'exploitation et la domination tendent vers zéro" (*).

C. DELPHY met d'ailleurs l'accent sur cette dépendance, mais en situant les femmes mariées dans un rapport de production spécifique, car pour elle coexistent deux types de production conduisant eux-mêmes à deux types d'exploitation : la production industrielle et la production familiale "Le rapport de production spécifique des femmes mariées, qu'elles aient ou non par ailleurs un rapport de production classique; ie un emploi rémunéré est caractérisé par la dépendance. C'est cette dépendance qui est à la base de l'attribution aux femmes de la classe de leur mari..... S'étant servie de ce statut de dépendance pour classer les femmes dans la classe de leur mari, la sociologie s'empresse d'oublier cette position nécessaire... elle l'utilise... mais ceci fait elle n'en considère que le résultat et traite cette communauté de classe comme le facteur prépondérant dans les relations du couple. Mieux cette soi-disant communauté de classe est avancée pour minimiser l'importance des relations de dépendance dans le couple". Elle en conclut que la "priorité réelle est donc inverse de la priorité postulée : non seulement le rapport de production qui constitue maris et femmes en classes patriarcales antagonistes l'emporte sur toute communauté de classe industrielle puisqu'il est antérieur chronologiquement et logiquement à celle-ci, mais il l'annule puisque les femmes qui n'ont pas d'emploi sont par définition en dehors des classes industrielles. Certaines femmes sont cependant dans les classes industrielles, dans la mesure seulement où elles ont un emploi. Le fait, toutefois, que leur dépendance au mari est plus souvent choisie comme critère d'appartenance de classe que leur profession, constitue un indice, mais ce n'est pas le seul, que la classe patriarcale l'emporte sur la classe industrielle".(**) De son côté K. MILLETT (***) argue que " les femmes tendent à transcender

(*) C. ALZON "La femme potiche et la femme bonniche" - Maspero - Paris 1974

(**) C. DELPHY "Les femmes dans les études de stratification" in "Femmes sexisme et sociétés" sous la direction d' A. MICHEL PUF 1977

(***) K. MILLETT "La politique du mâle" Ed. Stock - Paris 1971 p. 52

Les stratifications habituelles de classe "dans ce qu'elle nomme le "patriarcat", car "quelle que soit celle à laquelle elles appartiennent par leur naissance et leur éducation, elles ne lui sont pas liées d'une façon aussi permanente que le mâle. Du fait de leur dépendance économique, leurs affilisations avec leur classe sont tangentes, indirectes et temporaires".

Mais en voulant à tout prix "autonomiser" un soi-disant "mode de production familial" et en privilégiant le point de vue "économique" on néglige que, sur ce plan, le mode de production capitaliste est prépondérant, et que à ce niveau la contradiction principale (qui anime en premier lieu les luttes de classe) c'est la contradiction entre les forces productives et les rapports de production. Le travail que fournissent les femmes dans la famille n'est donc pas "indépendant" de ces phénomènes : toutes les tâches que les femmes accomplissent dans la famille permettent à la force de travail du mari d'avoir une "valeur" plus faible (que le capitaliste paie). Tout ce travail exécuté à la maison devrait, sans les femmes, être commercialisé (*). Il a donc une importance essentielle du point de vue de la détermination du taux de la plus value dans la mesure où il permet à la valeur de la force de travail d'être moindre et il économise des prélèvements sur la plus value (les crèches, par exemple, nécessitent des prélèvements sur celle-ci). En ce sens, le travail des femmes à la maison est bénéfique, bien que, par ailleurs, il freine leur arrivée sur le marché de l'emploi et dans une conjoncture économique où l'on a besoin d'elles sur le marché du travail, ceci engendre une contradiction famille/mode de production capitaliste. On a donc là un "jeu de bascule" : soit pour faciliter le départ des femmes vers la vie "active", le système capitaliste peut "choisir" de faire des prélèvements sur la plus value (pour construire des crèches, des cantines, améliorer le réseau de transports collectifs, etc...) moyennant quoi en "alimentant" le marché de l'emploi, il crée les conditions pour freiner la hausse des salaires, ce qui lui permet de "faire" de la plus-value d'un autre côté, soit pour juguler leur entrée dans le monde professionnel, il restreindra les investissements nécessaires à celle-ci. Ce travail est

(*) Pour un niveau de vie déterminé, il faudrait consacrer une part plus importante de travail social productif à la survie et au développement de la force de travail

donc essentiel pour le système capitaliste mais n'est pas pour cela "productif" (du moins au sens marxiste du terme puisqu'il ne produit pas de "plus-value"). C'est un travail qui se substitue à des prélèvements de plus-value et à l'achat de certains biens (préparation de plats culinaires par exemple); selon les phases de l'accumulation du capital, les intérêts de celui-ci sont de développer tel ou tel autre aspect, avec les contradictions qui leur sont liées. Il y a donc un rapport direct entre l'évolution du taux de la plus-value et la masse de la plus-value sociale et le travail domestique et familial des femmes, exactement comme il y a un rapport direct entre la réalisation de la plus-value et la mise en valeur du capital par les "employés", qui cependant ne sont pas des travailleurs "productifs".

Il nous semble ainsi inexact de faire des femmes mariées une "classe sociale"; il est peut-être plus juste de parler de "catégorie sociale" ou de "groupe social" ayant des implications politiques sociales et économiques. K.MILLETT distingue d'ailleurs leur "statut", comme composant politique, leur "rôle" comme composant sociologique et leur "tempérament" comme composant "psychologique" (*), leur interdépendance étant indubitable. Pour elle, la principale institution du "patriarcat" est la famille. "Jouant un rôle de médiateur entre l'individu et la structure sociale, la famille assure contrôle et conformité là où les autorités politiques et autres ne suffisent pas.... la coopération entre la famille et l'ensemble de la société est essentielle.- sinon les deux s'effondreraient - le destin des trois institutions patriarcales, famille, société, Etat est lié"(**)

Ainsi les femmes, par le biais du mariage et de la famille, se trouvent être au centre de l'articulation de plusieurs systèmes de rapports qui viennent ensemble et contradictoirement définir leur statut social et leurs rôles dans la société. Les caractéristiques de classe interviennent pour moduler, nuancer, différencier (sans changer la nature de leur oppression dans la famille qui les "institue" avant tout comme mères et épouses) leurs pratiques et leur mode de vie. Mais tout se passe comme si ces caractéristiques de classe se greffaient sur un axe principal et vertical

(*) K. MILLETT op. cit. p.40

(**) ibidem.... p. 47

qui représenterait la caractéristique commune à toutes les femmes : le rapport de dépendance - multidimensionnel et de natures diverses - de la femme à l'homme, institué et consolidé (à tous les niveaux, juridique, économique, social...) dans et par la famille. Celle-ci semble donc jouer un rôle ambiguë vis à vis des femmes en général : d'une part, elle les "réunit" en les plaçant dans une situation de dépendance et de subordination à l'homme (qui peut prendre des formes diverses et se concrétiser selon des modalités multiples), d'autre part, elle les divise, du fait même de ce rapport de dépendance qui les "lient" sur le plan économique et social à leur conjoint. La place respective de ces femmes (lorsqu'elles sont "actives") dans les rapports de production conjugue ses effets à ceux du précédent phénomène pour rendre plus complexe et renforcer cette division.

Sur le plan politique, l'expression de cette position spécifique des femmes serait alors peut-être, que lutte des sexes et lutte de classes sont inséparables, sans que l'une soit, en aucune façon, subordonnée à l'autre .

o o
o

CONCLUSION

Nous avons tenté ici de démonter le faisceau complexe des processus d'ordre idéologique, affectif, social, économique, qui expliquent les caractéristiques principales des modes de vie et de la mobilité des femmes "employées".

Les pratiques et la structure des déplacements féminins s'inscrivent dans les stratégies qu'elles adoptent pour faire face aux obligations et contraintes liées à leurs rôles familial et professionnel et ceci dans un contexte urbain qui aggrave les conditions et limitent les possibilités de conciliation de ces divers rôles.

Cependant, ces stratégies sont étroitement canalisées et "contrôlées" par l'institution familiale, à partir de laquelle et en fonction de laquelle leurs activités de tout ordre -et les déplacements afférents- sont organisées.

Nous avons essayé de montrer comment et pourquoi la famille assurait d'autant plus aisément son emprise sur la vie de cette catégorie de femmes, que leur vie professionnelle ne constituait pas un "contrepois" possible.

Du fait du vécu et des représentations liées à l'exercice de cette activité (corrélés eux-mêmes aux caractéristiques de leur place dans les rapports de production), ces femmes subordonnent leur vie professionnelle à leur vie familiale.

Nous sommes ainsi arrivées à la conclusion que l'ensemble de la mobilité féminine était "inervée" par les rôles de mère et d'épouse auxquels les femmes "employées" ayant des enfants à charge ne peuvent se soustraire. Evidemment, la relation s'établit à des niveaux différents selon le type de déplacement réalisé. On a vu combien la liaison entre modèle idéologique et pratique sociale était directe et apparente dans le cas des déplacements d'accompagnements d'enfants, mais beaucoup plus insidieuse dans celui des déplacements liés aux activités "intersticielles".

Nous ne voulons pas, pour autant, sous-estimer l'importance des autres déterminants de la structuration des activités et de la mobilité féminine. Les incidences des facteurs socio-économiques ou des variables prenant en compte les formes et la répartition spatiale des fonctions urbaines, sont à l'évidence eux-aussi capitaux (*)

Nous avons voulu recueillir des témoignages dont les différences ne pouvaient être imputables à des facteurs qu'il n'était pas dans notre intention de prendre en compte. Nous avons pu mieux cerner ce qui dans les comportements venait infirmer ou confirmer nos hypothèses. Il resterait maintenant à préciser les liens existant entre la représentation qu'ont les femmes de leur rôle social et les caractéristiques socio-économiques de leur entourage affectif. Il faudrait analyser comment les différentes attitudes et pratiques des femmes peuvent être reliées aux variables qui définissent la position de classe du conjoint et des parents.

Il est une autre question qu'il conviendrait d'approfondir. Pour disposer d'un corps d'explication plus précis, il faudrait voir dans quelle mesure la condition de femme transcende ou non la position de classe. Même si sur le plan théorique, le débat reste ouvert (cf. chapitre III), il nous paraît important, et possible, de chercher, dans un domaine circonscrit à la mobilité, quelles pratiques de déplacement unissent ou au contraire séparent les femmes des différentes classes sociales. Certes les différences sont grandes entre la mobilité d'une femme ouvrière et celle d'une femme appartenant à une "famille à double carrière", mais le sujet ne nous semble pas pouvoir se résumer à ce constat. Toute l'analyse des processus qui conduisent à ces différences de comportement, ne nous paraît pas épuisée. Les travaux actuels traitant de mobilité, lorsqu'ils établissent des distinctions selon le sexe et qu'ils étudient les variables "subjectives", pour reprendre le terme de F.S. CHAPIN, ne tiennent pas compte de l'assujettissement moral des femmes à la famille. Or pour évaluer les possibilités de croissance de la mobilité des femmes et les modalités de cette

(*) F.S. CHAPIN classe des déterminants en trois catégories: les motifs externes (qui regroupent les facteurs d'ordre économique, culturel, technologique...) Les facteurs d'ordre personnel qui incitent les individus à faire une activité (parmi ceux-ci, il distingue les "pre-disposing factors" ou facteurs de préférence) et enfin ceux qui rendent possible l'activité (disponibilité et qualité du service, son accessibilité, son attractivité...appréhendés subjectivement et objectivement)

croissance, il faut savoir, en fonction d'appartenances économiques et culturelles différentes, comment les femmes vivent leur adhésion au modèle social, ce que traduisent les différentes pratiques et si celles-ci conduisent à une redéfinition par les femmes de leur rôle familial.

Certains auteurs pensent actuellement à la suite d'ENGELS que "l'émancipation de la femme, son égalité de condition avec l'homme, est et demeure impossible tant que la femme restera exclue du travail social productif"(*). Notre hypothèse de base s'inscrit en faux contre cette opinion dans la mesure où elle attribue un fondement principalement idéologique à l'oppression des femmes. La comparaison entre les comportements des femmes au foyer et ceux des femmes actives était donc un point capital dans la vérification de nos hypothèses. Les résultats de nos enquêtes ont bien montré la primauté de la vie familiale sur la vie professionnelle. Certes, l'insertion des femmes employées dans la production marchande introduit des changements importants dans leurs rapports avec le conjoint et les enfants, donc dans l'ensemble de leur mode de vie et leurs pratiques de déplacements. Mais ces modifications correspondent à la nécessité d'adapter des pratiques à des budgets-temps extrêmement contraints, beaucoup plus qu'elles ne reflètent le désir de redéfinir le contenu des rôles au sein du couple. Nous rejoignons A. PITROU lorsqu'elle écrit: " Si...la femme aborde le travail sans que ses centres d'intérêts modelés par son éducation, ni la hiérarchie des tâches et le système de valeurs sous-jacent soient modifiés... la nouvelle situation pourra être plus génératrice de nouvelles tensions que d'un nouvel équilibre " (**)

La constatation que les femmes actives ont un comportement plus mobile que les femmes au foyer (***) tend à prouver que le travail professionnel est un stimulant de la mobilité. Mais nous croyons avoir montré que cela s'inscrit toujours dans une optique familiale.

(*) ENGELS "L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat" Editions Sociales 1959 pp.148-149

(**) A. PITROU op. cit. p.90

(***) B. AVEROUS et B. MATALON op. cit. p.90

Peut-on au moins dire qu'il s'établit une relation dialectique entre l'individualisation des travailleurs que produit et exige le travail capitaliste et l'assujettissement dont les femmes sont l'objet dans la famille ? De toutes façons, les conditions de travail qui sont celles des femmes "employées" ne peuvent guère hâter leur "désaliénation" (*). Le travail leur accorde, dans les meilleurs cas, une autonomie financière mais ceci n'autorise pas à parler de libération ou même d'émancipation car l'assujettissement des femmes ne se réduit pas aux seuls aspects économiques. "L'insertion dans la vie collective dépasse l'entrée dans la vie productive" (**)

Au total on peut dire avec A. SCHWARZER que "quoique nous faisons, nous n'avons l'embarras du choix qu'entre trois maux : soit, nous prenons le chemin qui mène tout droit à l'impasse de la femme mariée de 30 ans, submergée de travail, perdue dans le vide de sa vie, écrasée de dépendance. Soit nous empruntons le sentier rocailleux du monde du travail où les règles du jeu et le conditionnement ont été truqués par les hommes, où l'on nous assigne des fonctions invariablement subalternes de secrétaire, d'assistante, d'ouvrière à la chaîne ou de femme alibi. Ou bien, et c'est le plus souvent le cas, nous faisons un compromis, ne voulant ni passer à côté du "bonheur", ni rater une de nos maigres émancipations. Résultats, jamais nous n'avons été tant écrasées de travail qu'aujourd'hui. La sociologue A. MICHEL constate que "jamais les femmes n'ont été tant exploitées que par le néo-capitalisme" (***)

(*) Le procès des conditions de travail des femmes est fréquemment fait depuis quelques temps par certaines organisations syndicales et en particulier la C.G.T. : "Femmes à l'usine et au bureau" - Centre Confédéral d'Etudes Economiques et Sociales de la C.G.T. 1976 , ou encore A. PITROU op. cit. p.90 "Les caractéristiques actuelles de bien des travaux féminins ne font que renforcer certains traits de mentalité..... les travaux offerts aux femmes sont très souvent situés dans un milieu purement féminin, mais pensés, organisés, et souvent commandés par des hommes, ce qui perpétue ou aggrave la fermeture des femmes sur elles mêmes et leurs problèmes et leur assujettissement à l'initiative masculine"

(**) A. PITROU op. cit. p.90

(***) A. SCHWARZER op.cit. p. 291

Compte tenu de cette perspective de "destin" qu'ont les femmes dans la structure sociale actuelle, il n'est pas étonnant qu'elles situent leurs projets de mobilité au niveau du rêve. Elles expriment des désirs contre lesquels elles élèvent elles-mêmes les barrières qui les rendent irréalisables : on a vu comment l'emprise de la famille ordonnait tous les déplacements tant dans leurs motifs que dans le choix des modes de transport ou encore dans les programmes d'activités qu'aimeraient se donner les femmes. Il nous semble que des potentialités réelles de mobilité féminine ne se développeront que lorsque la place qu'occupent les femmes dans la structure familiale et dans la structure sociale dans son ensemble aura été modifiée, c'est-à-dire lorsque les femmes acquerront une "autonomie" qui ne soit pas seulement de nature juridique ou même économique. Mais, dans l'immédiat, il ne faut pas sous-estimer la portée qu'aurait sur le développement de la mobilité féminine, l'existence d'un système de transports adapté à leurs besoins. Une bonne offre de transport jouerait le même rôle que les équipements de garde d'enfants, elle faciliterait le processus d'intégration des femmes au système social présent. Elle serait d'autant plus importante actuellement que la socialisation par la famille ne suffit plus. Même les femmes les plus "traditionnelles" parmi les employées que nous avons interrogées, ont manifesté le désir -ou la velléité- d'avoir une insertion sociale non uniquement dépendante de la famille. Bien sûr, ces affirmations émergèrent de propos contradictoires, elles étaient scandées par des mouvements de refus: on retrouve une nouvelle fois l'expression d'un comportement de femmes frustrées et coupables .

o o
o

O U V R A G E S C O N S U L T E S

O U V R A G E S T H E O R I Q U E S .

- ALZON C. "Femme mythifiée, femme mystifiée"
Paris, PUF, 1977
- BAUDELLOT C, ESTABLET R.
MALEMORT J. "La petite bourgeoisie en France"
Paris, Maspero, 1974
- de BEAUVOIR S. "Le deuxième sexe"
Paris, NRF, 1949
- BELL C., NEWBY H. "Husbands and wives: the dynamics of the differential dialectic" in "Dependance and exploitation in work and marriage" Londres, 1974
- BERTAUX D. "Destins personnels et structure de classe"
Paris, PUF, 1977
- CASTELLS M. "La question urbaine"
Paris, Maspero, 1973
- CRITIQUE COMMUNISTE "Femmes, capitalisme et mouvement ouvrier"
n° 20-21 déc. 1977/Janv. 1978
- DELLA COSTA M.R. et
JAMES S. "Pouvoir des femmes et subversion sociale"
Librairie l'Adversaire, Genève, 1973
- DUMENIL G. "La position de classe des cadres et employés" -Grenoble
PUG, 1975
- EISENSTEIN Z. "Capitalist Patriarchat and The Case for Socialist
Feminism"
Londres, New-York, Monthly Review Press, 1978
- FIRESTONE S. "La dialectique du sexe"
Paris, Stock, 1972
- GREER G. "La femme eunuque"
Paris, Ed. "J'ai lu", 1971
- MEILLASSOUX C. "Femmes, greniers et capitaux"
Paris, Ed. Maspero, 1975
- MICHEL A.
(sous la direction d') "Les femmes dans la société marchande"
Paris, PUF, 1978
- MICHEL A.
(sous la direction d') "Femmes, sexisme et sociétés"
Paris, PUF, 1977

- MILLETT K. "La politique du mâle"
Paris, Stock, 1971
- QUESTIONS FEMINISTES n° 1,2,3
Paris, Ed. Tierce, 1978
- ROWBOTHAM S. "Conscience des femmes, monde de l'homme"
Paris, Ed. des Femmes, 1976
- SCHWARZER A. "La petite différence et ses grandes conséquences"
Paris, Ed. des Femmes, 1977
- ZARETSKY E. "Capitalism, the family and personal life"
Londres, Pluto Press, 1976

OUVRAGES SUR LA FAMILLE

- ARIES P. "La famille et la ville"
Paris, Revue "Esprit", janvier 1978
- Ouvrage collectif "Au delà de la crise"
Paris, Ed. du Seuil, 1976
- AUTREMENT (Revue) "Finie la famille"
Paris, n° 3, 1975
- BOURGEOIS F. et alii "Travail domestique et famille du capitalisme"
Critiques de l'Economie Politique n° 3, avril,
juin 1978
- COMMISSARIAT GENERAL
AU PLAN "La famille"
Paris, Hachette, 1975
- MICHEL A. "Sociologie de la famille et du mariage"
PUF, 1972
- MICHEL A. "Activité professionnelle de la femme et vie
conjugale", Paris, CNRS, 1974
- PITROU A. "La famille dans la vie de tous les jours"
Toulouse, Privat, 1972
- PITROU A. "Le soutien familial dans la société urbaine"
Revue française de sociologie n° 1, 1977
- RAPOPORT R. et R. "Une famille, deux carrières"
Paris, Denoël, 1973
- RECHERCHES "Discipline à domicile ; l'édification de la
famille"
Paris n° 28, nov. 1977
- RIANDEY B. "Les mères de famille : des journées à temps
compté"
in Informations Sociales, n° 12, 1976
- ROUSSEL L. "Le mariage dans la société française contempo-
raïne- Faits de population, données d'opinion"
Paris, INED, Cahier n° 73, PUF, 1975
- SINGLY F. (de) "La lutte conjugale pour le pouvoir domestique"
Revue Française de Sociologie, Paris, mars 1976

TABARD N. "Besoins et aspirations des familles et des jeunes"
Paris, CREDOC/CNAF, 1974

TABARD N. "Attitudes à l'égard de la famille et vie sociale"
Paris, CREDOC/CNAF, 1976

OUVRAGES SUR L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES FEMMES.

- BULLETIN D'INFORMATION "La femme"
DE LA REGION PARISIENNE Paris, n° 19, IAURP, Préfecture de la Région
Parisienne, Déc, 1975.
- CAHIERS DU CENTRE "L'activité féminine - enquête sur la disconti-
D'ETUDES DE L'EMPLOI nuité de la vie professionnelle"
Paris, n° 11, PUF, 1977
- DEVILLE J.C. "Activité féminine et fécondité"
Economie et Statistique n° 93, oct. 1977, Paris, INSEE
- ECONOMIE et POLITIQUE "Les employés"
(Revue) Paris, n° 228, juillet 1973
- FEMMES A L'USINE ET AU Centre Confédéral C.G.T. d'Etudes Economiques et
BUREAU Sociales, Paris, 1976
- MEISSNER M. "Sur la division du travail et l'inégalité des
sexes"
4/75 oct. déc. 1975, Paris, Revue de Sociologie
du Travail
- MICHEL A. "Le travail féminin, un point de vue"
Travaux et recherches de Prospective, Paris,
La Documentation Française, 1975
- MICHON F. "Chômeurs et chômage"
Université de Paris I - Thèse 3è cycle 1976
- SAINSAULIEU R. "Les employés à la recherche de leur identité"
in "Le partage des bénéfices", Darras, Paris,
Les Editions de Minuit, 1966, pp. 295-308
- SULLEROT E. "Les problèmes posés par le travail et l'emploi
des femmes"
Paris, Conseil Economique et Social, oct. 1975
- THEVENOT L. "Les catégories sociales en 1975: l'extension
du "salarariat"
in Economie et Statistique n° 91, juillet-août 1977-
INSEE, Paris

OUVRAGES SUR LES FEMMES ET LA MOBILITE.

- AVEROUS B. MATALON B. "Recherche sur la mobilité des personnes"
Paris, IRT, 1972
- BERU "Recherche sur la mobilité des personnes"
Paris, IRT, Janvier 1977
- BETEREM "Recherche sur la mobilité des personnes"
Paris, IRT, Février 1977
- BLEITRACH D., CHENU A.. "Production et consommation dans la structu-
ration des pratiques de déplacement"
Aix-en-Provence, CRET, 1977
- CHAPIN F.S. "Human activity patterns in the city, things
people do in time and space"
New-York, Wiley, 1974
- FAGNANI J. "Condition féminine, mobilité et transports en
milieu urbain"
SAEI - Ministère de l'Équipement- Nov. 1975
- FAGNANI J. "Activités féminines et transports urbains"
Paris, Annales de Géographie, 1978
- HAUMONT A. "Mobilité et modes de vie"
Institut de Sociologie Urbaine - DGRST, ATP Socio-
Economie des Transports - 1977
- GODARD X., ORFEUIL J.P. "Mobilité, usage de la voiture et structures urbaine"
IRT Colloque "Transports et Société"-avril 1978
- PREFECTURE DE LA REGION "18 millions de déplacements quotidiens"
d'ILE DE FRANCE Paris, INSEE, juin 1978
- WEKERLE G. and CARTER N. "Urban sprawl: the price women pay"
Women and Environments International Newsletter
Ontario vol.2; n° 2, 1978

- A N N E X E -

- Questionnaire rempli chaque jour, pendant une semaine par l'interviewée.

Date et jour

A quelle heure êtes-vous rentrée de votre travail ?

A quelle heure est rentré votre mari ?

I - TACHES DOMESTIQUES ET FAMILIALES -1) Taches dans la maison :

	Temps passé			
	par vous	votre mari	enfants	autre pers. (qui ?)
- ménage				
- cuisine				
- vaisselle				
- lessive, repassage				
- soins aux enfants (repas, éducation, toilette)				

2) Achats et courses :

	vous	mari	enfants	autre pers. (qui ?)
	- nombre de sorties : <u>Pour chacune des sorties</u>			
- à quel endroit ? (quartier, lieu de travail...)				
- mode de transport utilisé				
- durée du temps de transport				
- qu'est-ce-qui a été acheté (ou motif de la course)				

3) Accompagnement des enfants :

	école	médecin	jardin	sport ou activité culturelle	mode de transport
					temps total passé
- vous					
- mari					
- autre (qui ?)					

II - AUTRES ACTIVITES

- Avez-vous regardé la T.V. ? combien de temps ?
quelles émission ?
- Avez-vous reçu des amis ? le soir ?
dans la journée ?
- Autres activités non liées à la vie domestique : lesquelles, à quel moment (dans la journée ou le soir), où, combien de temps y avez-vous passé ?